



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XIX.

Québec, Province de Québec, Juin 1875.

No. 6.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE : Poésie, Rimes paternelles.—Prose, Les déceptions de Jacques [suite et fin].—Éducation : Ce qu'il faut enseigner aux enfants. PÉDAGOGIE : Enseignement du calcul et de l'arithmétique.—Dictionnaire technologique [suite].—AVIS OFFICIELS : Diplômes octroyés par les bureaux d'examineurs. DOCUMENTS OFFICIELS : Tableau de la subvention accordée aux municipalités pauvres. COLONNES DE LA RÉDACTION : Mort de madame Chauveau.—Galerie de peinture de l'université Laval.—55e conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier.—Bulletin bibliographique et des publications nouvelles.—Revue mensuelle. NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'instruction publique.—Annonces.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

RIMES PATERNELLES.

A UN BRAVE ÉCOLIER.

Monsieur l'écolier sérieux,
Vous m'aimez encor, je l'espère ?
Levez un moment vos grands yeux :
Fermons ce gros livre ennuyeux,
Et souriez à votre père.

Il est beau d'être un raisonneur,
De tout lire et de tout entendre,
De remporter les prix d'honneur !...
C'est, je crois, un plus grand bonheur
D'être un enfant aimable et tendre.

Lorsqu'on a fait tout son devoir,
Que la main est lasse d'écrire,
Quand le père est rentré, le soir,
Avec les sœurs, il faut savoir
Jouer, causer... même un peu rire.

Vous verrez, chez les vieux auteurs
Expliqués au long dans vos classes,
Que la Muse, à ses sectateurs,
Ordonne, en quittant les hauteurs,
D'aller sacrifier aux Grâces.

Autre temps, autres conseillers !
Dans le savant siècle où nous sommes,
On voit, déjà, les écoliers,
Avec l'algèbre familiers,
Aussi maussades que les hommes.

Chez moi, qu'il n'en soit pas ainsi :
Contre les pédants je réclame.
Je suis poète, Dieu merci !
Et j'ai pour principal souci,
Mes enfants, de vous faire une âme.

Avant de savoir l'allemand,
La physique et le latin même,
Aimez ! c'est le commencement,
Aimez sans honte et vaillamment,
Aimez tous ceux qu'il faut qu'on aime !

Mais il est trop peu généreux
D'aimer tout bas et bouche close.
A ceux que l'on veut rendre heureux,
Des souhaits que l'on fait pour eux
Il faut dire, au moins, quelque chose.

Les vrais bons cœurs sont transparents ;
On y voit toutes leurs tendresses.
Ah ! chers petits indifférents,
Gâtez un peu vos vieux parents ;
Leur bonheur est dans vos caresses !

C'est beaucoup d'avoir la bonté :
Montrez-la bien, qu'on en jouisse !
Il faut que, dès avant l'été,
En fleurs de grâce et de gaité
Votre bon cœur s'épanouisse.

Voyez dans le meilleur terrain,
Parmi les blés hauts et superbes,
C'est Dieu qui mêle, de sa main,
Le bluet d'azur au bon grain,
La pavot rouge à l'or des gerbes.

Vous ainsi, savants, mais joyeux,
Charmez la maison paternelle.
Quand on a le sourire aux yeux,
A la lèvre un mot gracieux,
La vertu même en est plus belle.

V. DE LA PRADE.

Les déceptions de Jacques.

(Suite et fin)

A peine fut-il hors de la porte que tous les enfants firent cercle autour de lui.

—As-tu mangé ton livre ?

—Sais-tu quel est la première lettre ?

—Deux et deux, combien cela fait-il ?

—Le petit Julien, qui n'a que six ans, peut t'en remontrer.

Jacques entendait tout cela et pestait intérieurement. Il eût volontiers saisi l'un des gouailleurs pour faire un exemple ; mais il savait que tous les autres se fussent jetés sur lui ; et il est toujours dangereux de lutter contre le grand nombre. Il lui fallut donc endurer en se rongéant les poings.

Le cortège l'accompagna jusqu'à sa porte et Jacques se précipita dans la maison, suivi par trois acclamations ironiques qui achevèrent de l'exaspérer.

Il s'assit près de la table et se mit à pleurer amèrement. Toute sa vie lui repassa devant les yeux. Les larmes sont comme un prisme à travers lequel nos actions passées nous apparaissent sous leurs véritables couleurs, Jacques fut étonné de reconnaître combien, jusqu'à ce jour, sa vie avait été inutile et même compable.

A quoi servait-il, dans ce monde où toute chose doit donner sa part d'utilité ? A rien, absolument ; et, loin d'être utile, il était même nuisible, en ce sens qu'il donnait un mauvais exemple et décourageait, par le spectacle de son inaction, ceux à qui une nature indolente rendait déjà le travail assez difficile.

Jacques pleura et pensa longtemps, et son père, en entrant pour souper, le trouva à la même place, les yeux encore tout rouges.

Mais le forgeron ne s'arrêtait pas à de semblables détails ; il supposa que Jacques avait été battu à l'école, et se dit qu'un peu de fouet est nécessaire aux enfants.

Notre héros soupa maigrement et alla de suite se coucher, au lieu de fumer sa pipe et de courir par les rues, comme il en avait l'habitude.

Le lendemain, il arriva à l'école plein de bonnes résolutions. Mais lorsqu'il entendit les petits dire toutes les lettres de l'alphabet et qu'il se vit lui-même, grand garçon, réduit à confondre un B avec un C, il n'y put plus tenir et s'emporta contre le maître qui, disait-il, s'y prenait exprès pour lui faire honte.

Le maître le mit en pénitence et fit bien ; mais il fit encore mieux lorsque, après la classe, il garda Jacques près de lui, beaucoup pour lui expliquer sa position et un peu pour le sauver de la scène qu'il avait subie la veille.

Il fut convenu que, jusqu'à nouvel ordre, Jacques ne serait pas interrogé en classe, mais que, en revanche, il viendrait une heure, chaque soir étudier son A B C. Il se mit avec cœur au travail, et, au bout d'un mois et demi, ses camarades furent extrêmement surpris de le voir, un jour, se lever et lire couramment toute une page.

Le dévouement du maître et la bonne volonté de l'élève avaient accompli ce prodige.

Jacques commençait à prendre courage et à voir d'un meilleur œil les travaux de l'école. La petite guerre que les autres élèves avaient entreprise contre lui, les premiers jours, était à peu près terminée. On le laissait volontiers tranquille et lui-même commençait à perdre ces airs de supériorité et de domination qu'il affectait autrefois. Il avait abandonné sa pipe qui, au lieu de faire de lui un personnage, comme il le croyait, ne servait qu'à le rendre ridicule aux yeux des gens sensés, sans compter le tort qu'elle causait à sa santé. Il était enfin devenu beaucoup meilleur, sans être encore exempt de défauts.

A l'automne, il lisait bien et commençait à écrire un peu, lorsque son père mourut par la chute d'une barre de fer qui lui brisa le crâne.

Jacques se trouva seul au monde et sans fortune puisque le bien qui avait été légué à son père était le sujet d'un procès dont il était difficile de prévoir l'issue.

Il aurait voulu continuer à fréquenter l'école, — il en était arrivé à aimer beaucoup son maître, — mais il lui fallait songer aux moyens de gagner sa vie. La forge avait été louée, mais le revenu ne suffisait pas pour faire vivre Jacques sans autre ressource.

Il fut donc obligé de s'engager en qualité de garçon de ferme chez un cultivateur de la paroisse.

L'homme n'était pas cruel, mais on ne flânait pas à son service, et Jacques ne mit pas de temps à s'apercevoir que le métier était dur. Il fallait, à l'aurore, courir dans la rosée, et, sur le haut du jour, endurer les ardeurs du soleil.

Quand venait le dimanche, Jacques était content de pouvoir se reposer ; et, encore, fallait-il qu'il préparât la voiture de ses maîtres, pour aller aux offices. Il n'avait pas le temps de songer à faire le beau, et, d'ailleurs son costume ne lui permettait plus cette suprême jouissance d'autrefois. Rendons à Jacques cette justice de dire qu'il ne se plaignit point et qu'il endura bravement toutes les petites misères de la position. Et ce n'est pas peu de chose. Les petits maux sont souvent plus difficiles à supporter que les grands ; et celui qui souffre pendant des mois, et des années les piquûres du cilice est probablement plus courageux que celui qui subit, sans sourciller, l'amputation d'un bras.

A l'automne, Jacques fut obligé de se chercher une nouvelle position ; car la famille du fermier suffisait pour les travaux de l'hiver. C'est alors qu'il songea au métier de son père. C'était un chemin tout tracé.

"Il n'y a pas de sot métier" lui avait dit son maître d'école, "et l'on peut être heureux dans toutes les professions, pourvu qu'on soit honnête, et qu'on n'ait pas une ambition démesurée."

Le jour même, Jacques entra en qualité d'apprenti chez le locataire de la forge. Il gagnait sa nourriture. Quant à son logement, le forgeron lui permit de le prendre dans le grenier de la bâtisse, où Jacques réussit à se faire une petite chambre assez habitable.

Il n'avait pas oublié ses études ; et, même chez le fermier, il employait ses rares loisirs à se perfectionner dans la lecture. Mais, maintenant qu'il avait plus de temps libre, il voulut apprendre pour de bon. Toutes ses soirées furent remplies par l'étude, sous la direction de son ancien maître.

Au bout de quatre ans, vous n'avez pas reconnu Jacques dans ce grand garçon de seize ans et demi, robuste comme un homme fait, qui, après avoir ferré votre cheval, rédigeait de la même main un article sur une question de l'art vétérinaire. Les forgerons, autrefois étaient tous un peu vétérinaires, de même que les barbiers tenaient à passer pour médecins.

Le temps des misères et des déceptions était passé. A force de travail et d'étude, Jacques était devenu non-seulement un ouvrier habile dans son art, mais un homme instruit et bien renseigné sur une foule de sujets.

Allez voir la balustrade qu'il a faite pour l'église de son village, et si vous rencontrez l'auteur de cet ouvrage merveilleux, causez avec lui, vous ne partirez pas sans avoir appris quelque chose.

Dans ses moments de loisir, Jacques tient un journal, et il aime souvent à se reporter sur cette époque de son existence où il se livrait à l'oisiveté qu'il croyait si distinguée, avant son entrée à l'école.

— Si j'avais continué comme j'ai commencé, me disait-il, j'en serais arrivé à mourir misérablement à l'hôpital ou

dans la cour de quelque cabaret. Les déceptions que j'ai éprouvées m'ont ouvert les yeux à temps et j'ai eu le bonheur de voir ma folie. Grâce à Dieu et à ceux qui m'ont aidé, j'ai pu profiter de mes petits malheurs pour me corriger, et, maintenant, non seulement je n'ai pas peur du travail, mais je l'aime et le recherche, et j'espère bien qu'il en sera toujours ainsi."

Jusqu'à ce jour du moins, ce vœu a été exaucé; et maintenant Jacques est un des hommes les plus influents de son village; mais, ce qui vaut encore mieux, il donne le bon exemple à toute paroisse, par sa conduite charitable et chrétienne.

—C'est un homme instruit, dit le maître d'école.

—C'est un fameux ouvrier, disent les confrères de Jacques.

—C'est un homme exemplaire, dit le vieux curé.

Tâchez de mériter qu'on en dise autant de vous, et je vous assure que vous n'aurez pas perdu votre temps.

NAPOLÉON LEGENDRE.

EDUCATION.

Ce qu'il faut enseigner aux enfants dans les écoles primaires.

Que faut-il enseigner aux enfants, dans les écoles; en d'autres termes, quelles doivent être les matières aussi bien que les moyens de l'enseignement? Si nous nous faisons une idée juste de ce qu'est l'enfant, et de ce qu'il faut qu'il soit dans l'avenir pour son bonheur et le bien de la société, nous nous rendrons également compte de ce qu'il est nécessaire de lui enseigner. Examinons donc rapidement qu'elle est la nature de l'enfant, quels sont ses besoins intellectuels et moraux, et à quelles nécessités sociales se lie l'enseignement, à notre époque. Nous y trouverons la réponse à l'importante question que nous venons de formuler.

Qu'est-ce donc que l'enfant?

L'enfant est une âme: il doit être élevé en vue des besoins et des intérêts de l'âme, et c'est à quoi l'enseignement religieux a pour but de pourvoir. L'enfant est une intelligence: il doit être initié à la vie morale, et, à cet effet, l'instruction toute entière doit avoir pour but de faire l'éducation de l'esprit, d'en augmenter la force et l'activité. L'enfant est un homme en germe et un être responsable: l'enseignement doit l'aider à dégager son individualité des premiers appuis de sa vie morale et à vivre par lui-même. L'enfant est un être sociable, il doit être élevé en vue de la société, et, à cette fin, initié à la connaissance du monde social, de ses devoirs et de tout ce qui peut éclairer l'homme sur le rôle qu'il a à y remplir. Enfin l'enfant sera plus tard un ouvrier, un artisan, et à son tour un chef de famille, et il devra pourvoir par lui-même à son existence et à celle des siens. L'enseignement doit développer en lui toutes les aptitudes à l'activité intellectuelle, et tous les moyens de travail que la nature a mis en lui.

À quelle nécessité sociale répond d'autre part l'enseignement, à notre époque?

La nécessité sociale de l'enseignement et de l'éducation tient à deux causes également importantes et étroitement liées l'une à l'autre: l'état avancé de la société en civilisation et en lumières, qui fait de la diffusion des connaissances le principe conservateur du progrès accompli; et l'obligation où se trouve cette même société de se moraliser de plus en plus, afin de mettre au service du bien une instruction dont le développement, opéré sans le contre-poids de la moralité, ne ferait souvent de l'être

humain qu'un agent de désordre plus artificieux et plus babile. Par une instruction générale, l'enseignement doit donc tendre à donner à l'homme la *capacité*, qui, seule peut en faire un membre utile d'une société où toute action féconde est subordonnée à une certaine somme de lumières, et, comme préservatif contre cette activité intellectuelle plus puissante pour s'assimiler le mal et pour le produire,—il doit s'efforcer de purifier l'atmosphère morale, d'étendre et de maintenir les bons sentiments, de tourner le fort courant des consciences, aussi bien que les censures de l'opinion, contre l'immoralité et le désordre.

Telle est la double tâche imposée à l'école par la nature de l'enfant et par les besoins de la société.

Voyons maintenant quel fonds intellectuel et moral l'enfant apporte à l'école, le jour où il en franchit le seuil pour la première fois, quel concours le maître peut d'ailleurs en espérer et ce qu'il doit faire pour réaliser l'œuvre multiple et difficile qui lui est confiée. Il importe au plus haut degré de ne pas se tromper à cet égard, si l'on ne veut pas que l'enseignement courre le risque de n'avoir pas de point de départ et de flotter au hasard.

Personne n'ignore que l'enfant surgit à la vie dans une ignorance absolue de toutes choses: il y a apporté, sans doute, des aptitudes merveilleuses aux initiations de l'intelligence, mais cette intelligence et toutes ces facultés sont une table rase où rien encore n'est écrit. Ainsi en est-il d'abord au point de vue religieux. Le créateur, sans doute, a déposé en lui le germe, ou mieux la *place* de toutes les vérités qu'il a révélées aux hommes; mais cette place est vide, il s'agit d'y loger les choses qu'elle doit recevoir. C'est d'abord et excellemment l'œuvre de la famille, par où l'enfant entre dans la vie, et où il puise les premiers rudiments de toutes choses. Quelle est donc, à ce sujet, l'influence réelle de la famille? Certes, nous ne voulons pas calomnier la mère. La mère est restée, à notre époque troublée et pleine de périls, la plus sûr appui de la société et la source vive où l'homme puise encore la vie morale. Mais il ne faut pas se le dissimuler: s'il y a un grand nombre de mères dignes de ce nom, et possédant le sens comme le courage de leur mission, il y en a un trop grand nombre qui n'en ont que le titre sans les vertus, et que l'impiété ou l'indifférence a d'ailleurs flétries de son souffle empoisonné. Pour ces dernières, l'enfant n'est plus cette âme que la mère chrétienne élève pour la vertu et pour le ciel, c'est un être tout humain, qui répond exclusivement à la tendresse aveugle et charnelle qui est restée la triste vertu des intelligences abaissées et des cœurs affaiblis. Ce que l'enfant devient lorsqu'il est ainsi aimé, nul ne l'ignore: un être volontaire, fantasque, égoïste, où l'adoration du moi, la prédominance des instincts et des habitudes animales ont pris l'empire sur l'amour de Dieu et la pratique de la religion.

La mère donc ignore souvent, sous ce rapport, ses devoirs envers son enfant. Souvent aussi elle les oublie ou même se trouve dans l'impossibilité de s'y livrer, par le fait des obligations de tout genre auxquelles la vie du pauvre est soumise, ou bien encore, hélas! elle plie sous la tâche, et recule devant l'effort à accomplir. Inutile de presser les conséquences de ce fait, que les maîtres connaissent bien, et qui est la source des plus grandes difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur profession.

On peut donc dire en général, que l'enfant, au moment où il entre à l'école, n'est pas instruit de ses devoirs religieux comme il devrait l'être. Quelle est donc la tâche du maître à ce sujet? Prendre le lieu et place de cette mère qui n'a pas su ou qui n'a pas voulu remplir ses obligations envers son enfant, et élever cet enfant pour la société et pour le ciel, dans l'amour de Dieu et la pratique de sa loi.

Ne l'oublions pas. Les premières impressions de l'enfant sont ineffaçables, et elles influent sur tout le cours de la vie. L'intelligence et le caractère, en effet, retiendront presque toujours le pli qu'ils auront pris dans les premières années. Il importe donc au plus haut point que ces impressions soient bonnes, et que l'enfant ne conserve que des idées qui influenceront heureusement sur sa destinée. Ce sera l'heureuse conséquence des vérités de la religion, si elles s'emparent d'abord de l'esprit de l'enfant, et si elles obtiennent la prééminence sur tout ce qui pourrait faire impression d'autre part sur sa pensée et ses sentiments. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que l'enfant a besoin de s'améliorer dès le début et toujours, qu'il doit être mis en possession des moyens d'y parvenir, et qu'il ne puisera ces moyens que dans la connaissance et la pratique de la loi religieuse, et qu'enfin, il faut fournir un aliment salutaire à son activité intellectuelle qui autrement se tournerait inévitablement vers le mal. On conçoit dès lors l'utilité de l'instruction religieuse et son heureuse influence sur l'éducation.

Ce ne serait pas assez, toutefois, de donner à l'enfant la lettre du catéchisme, si l'on n'y joignait un commentaire capable de faire sentir et goûter les vérités qui y sont renfermées. A cet égard, l'enseignement religieux sera ce que saura le faire le maître. S'il a à cœur l'avancement spirituel de ses élèves, s'il sait les toucher par la chaleur et l'onction de ses paroles, s'il va au fond des cœurs pour y ranimer cette étincelle divine de la conscience qui y couve souvent sous la cendre, mais qui n'y meurt jamais ; s'il saisit toutes les occasions que fait naître la pratique de l'enseignement ou les incidents de l'école, de parler à l'âme de ses élèves, s'il sait joindre à ses explications des exemples bien choisis, des histoires intéressantes qui montrent la vérité en action et la rendent, par là même, pratique, alors l'enseignement portera d'heureux fruits, il moralisera l'enfant, et, en le rendant plus raisonnable et mieux disposé au travail et à l'obéissance, il assurera le succès des autres études. Qu'on ne s'y trompe pas, en effet, la religion est la seule digue efficace qu'on puisse opposer à la corruption de la nature et à la légèreté de l'enfance ; le maître qui ne prendrait pas soin de l'entretenir avec un soin jaloux serait sans cesse submergé.

Cette lacune de l'enseignement religieux dans la famille, en entraîne une autre au point de vue moral. Le caractère de l'enfant est rarement formé. L'enfant sera mou, paresseux, volontaire, orgueilleux, emporté, fantasque, selon ses tendances naturelles non réfrénées ou les influences pernicieuses du milieu dans lequel il a reçu ses premières impressions. Un autre devoir de l'enseignement à ce sujet sera donc l'éducation du caractère et de la volonté. C'est là, sans contredit, la tâche la plus épineuse du maître, et c'est de ce côté, d'ailleurs, qu'il rencontrera les plus grands obstacles à la bonne tenue comme au succès de son école. Quoi ! une classe comprendra trente, quarante, cinquante élèves et plus, et, parmi ces élèves, nulle harmonie, nulle ressemblance dans le caractère, mille défauts plus ou moins grands, plus ou moins invétérés, et tout cela pêle-mêle, produisant ses conséquences là où il faut l'ordre, le silence, la bonne volonté, l'attention ! Cela est triste, mais cela est, et il est inutile de s'en plaindre ; le plus court est d'en prendre son parti et de chercher courageusement à y remédier.

Mais que faire ? la tâche est difficile, cependant elle n'est pas impossible, et de bons maîtres la remplissent avec honneur.

Remarquons premièrement que tous les enfants ne sont pas mauvais. Il y en aura toujours quelques-uns mieux doués, mieux élevés, qui se laisseront facilement conduire, et qui à la fois serviront de modèles aux autres. Soignez, perfectionnez ce petit noyau d'élite, c'est un

aimant qui attirera à lui la masse entière, si vous l'amenez au point de perfection nécessaire.

En second lieu, un enfant est rarement absolument mauvais. Le bien est moins effacé en lui qu'obstrué par de mauvaises habitudes, et le mal, dans ces natures non encore viciées par des habitudes invétérées, a rarement de profondes racines. Il n'est donc pas douteux que des soins dévoués et persévérants ne parviennent tôt ou tard à relever ces âmes égarées plutôt par l'ignorance que par le vice, et à les faire reconnaître pour la vertu et pour le bien.

Le sentiment religieux fournira un autre moyen, et le plus efficace de tous, de corriger le caractère de l'enfant. Inspirez à vos élèves l'amour de Dieu, il en naîtra inévitablement l'amour de leurs devoirs, et la facilité aussi bien que la volonté de les accomplir. Cette disposition alors réagira sur le caractère et en brisera les aspérités. Citons, à ce sujet, un exemple remarquable rapporté par un estimable auteur.

« On citait, il y a une quarantaine d'années, dit-il, un professeur de collège qui avait un talent extraordinaire pour diriger les élèves de sa classe, prévenir le désordre, soumettre les sujets les plus revêches, et leur gagner le cœur. Les parents étaient émerveillés du changement qui s'opérait dans le caractère de leurs enfants ; non-seulement ils les trouvaient plus soumis, mais, humainement parlant, leur conduite était irréprochable. On se demandait si décidément le secret de l'éducation n'avait pas été découvert par cet homme, devant lequel les difficultés disparaissaient comme par enchantement. Il l'avait trouvé en effet, et ce secret était fort, simple. Il consistait à gouverner les élèves presque uniquement par les paroles de l'Evangile. Tout pliait devant cette autorité si ferme et si douce, et les jeunes gens préparés pour un heureux avenir sur la terre, mûrissaient en même temps pour le ciel. » (1).

Ensuite, apprenez à vos élèves l'obéissance. La plupart des défauts de l'enfance tiennent à la violation de ce précepte. L'enfant est capricieux, taquin, turbulent, paresseux, inégal, et tout cela fait irruption sans cesse, au mépris de la règle. Conduisez, pliez peu à peu l'élève à l'exécution de la règle, et ses défauts disparaîtront insensiblement faute d'aliment. L'enfant s'habitue à réagir contre son caractère, à s'oublier lui-même pour penser à ce qui est bien, il s'habitue également à l'ordre, à la discipline, à la pratique du devoir, et qu'est-ce autre chose que les vertus en nous, si ce n'est l'habitude de bien faire, et la tendance générale qui nous y porte.

L'amour du travail, l'occupation constante et régulière, autres moyens d'assouplir le caractère de l'enfant, de l'habituer au calme, à la mesure, et de le rendre sérieux et raisonnable. Enfin, on peut dire, en général, que le caractère de l'enfant, sauf les nuances particulières qui sont le cachet de chaque individualité, se modèlera sur celui du maître, et qu'il en retiendra les qualités et les défauts. Si le maître est calme, modéré et bon, s'il fait preuve de patience, de gravité, de raison, s'il est courageux et actif, on peut être sûr que l'enfant acquerra toutes ces qualités dans une mesure suffisante, et que l'amélioration de son caractère est assurée. Le secret des bons maîtres et celui du succès de l'enseignement, est là en grande partie, et il ne faut pas le chercher ailleurs.

Nous ne voulons pas dire, toutefois, qu'il faille négliger tant d'autres moyens de former le caractère des enfants. La pratique quotidienne de l'école, qui est pour l'enfant la vie sociale telle que son âge le comporte, mettra inévitablement en relief son caractère et ses défauts, et une observation attentive révélera facilement au maître le mal à corriger et les meilleurs moyens d'y parvenir.

(1) M. Gauthey, *De la vie dans les études.*

Exemple : un enfant est orgueilleux, ce vice percera bientôt dans ses rapports avec ses condisciples ; il ne souffrira pas la moindre contradiction, il se fâchera de l'apparence même d'une moquerie, il témoignera du dédain pour les autres : excellentes occasions de faire connaître à cet enfant ce qu'il est, et de le faire rentrer en lui-même, s'il est repris avec la discrétion et le tact convenables. Remarquons que, dans ce cas, le conseil n'aura plus la défaveur d'être censé l'expression de l'opinion particulière du maître, toujours plus ou moins suspecte à l'enfant révolté ; mais qu'il aura, au contraire, sur celui-ci toute l'influence attachée à l'opinion de ses pairs qui le condamnera inévitablement, et devant laquelle il pliera toujours. Ainsi en sera-t-il dans toutes les occasions analogues.

L'éducation de l'intelligence est peut-être celle qui a reçu le plus de soins dans la famille ; c'est du moins celle qui se lie le mieux au besoin de s'occuper de l'enfant, qui est une des conséquences bienfaisantes de la tendresse maternelle. La mère a donc pris soin de l'enfant sous ce rapport, elle l'a fait à sa manière, sans doute, et sans autre méthode que celle que l'instinct lui a révélée ; mais cette éducation a suffi presque toujours à tirer l'enfant des langes de la vie sensitive et de l'ignorance absolue, et, par cette première et féconde impulsion, à le mettre à même de penser par lui-même. N'a-t-il pas fallu en effet, apprendre à l'enfant à marcher, à parler, à éviter le mal matériel ? cela ne s'est pas opéré sans mettre son intelligence en mouvement et sans lui imprimer une secousse durable. Ajoutez à cela ces conversations interminables entre la mère et l'enfant, ces petites luttes de tous les instants où la faiblesse du petit être n'est pas toujours celle qui succombe, le contact des frères et des sœurs souvent, de tous ceux qui s'intéressent à ce nouveau venu dans la vie, et vous concevrez que l'enfant, et même l'enfant du pauvre a déjà reçu une certaine culture intellectuelle.

Cependant, il ne faudrait pas trop en conclure. Ces premiers rudiments de la vie spirituelle sont bien faibles encore, et il arrive le plus souvent que les idées de l'enfant sont incomplètes, ou confuses, ou toutes matérielles, et bornées à la sphère de besoin et de choses dans laquelle il a vécu. Ces idées ne seront donc que d'un faible secours pour les études, et, comme c'est le cas le plus ordinaire, ce premier travail de la famille, précieuse en ce sens qu'il a donné le branle à l'intelligence et l'a rendue capable d'agir, sera tout à refaire, lorsqu'il s'agira d'aborder des choses spirituelles, comme le sont les matières de l'enseignement. C'est donc une initiation nouvelle que le maître aura à entreprendre, et, à ce propos, il importe de bien entendre la question.

Faut-il entendre par éducation de l'intelligence la suite des études qui procurent l'instruction ? Ce serait une erreur funeste, et c'est cependant une erreur bien répandue, et qui n'a pas cessé de compromettre le succès de l'éducation publique. Non, l'instruction n'est pas l'éducation de l'intelligence ; elle peut être le moyen, elle n'est pas le but. Cette éducation consiste dans le développement régulier, complet et universel de l'être humain ; par la culture judicieuse et raisonnée de ses facultés spirituelles et non dans une instruction souvent mal dirigée et mal comprise, qui peut n'être que le résultat incomplet de la mémoire. Et cela est si vrai, qu'un homme instruit—et le cas n'est pas rare,—peut fort bien n'être pas un homme intelligent. Combien d'hommes, en effet, qui savent d'ailleurs une foule de choses, mais qui sont sans jugement, sans goût, sans promptitude à comprendre, sans clarté pour communiquer leurs pensées sans facilité pour la composition. Ces hommes ont beaucoup vu, beaucoup lu peut-être beaucoup appris, mais ils n'ont pas l'intelligence formée. Voyez, au contraire, un

homme qui a reçu l'éducation de l'intelligence, il peut savoir beaucoup moins de choses, mais comme son intelligence a été exercée, façonnée, formée, il en résulte qu'avec ce petit nombre d'éléments, il se trouve à même de pénétrer une foule de choses qu'il n'a point apprises, *il est capable d'apprendre*. Et ne voit-on pas que c'est là en réalité le véritable but de l'éducation, si l'on songe au peu de choses que l'enfant peut en réalité apprendre dans les écoles, au nombre de celles qu'il doit savoir, et qu'il ne peut apprendre que dans la suite de la vie ? Qu'arriverait-il, en effet, si par le fait d'une éducation mal entendue, l'intelligence de l'enfant se trouvait immobilisée au sortir de l'école, par impuissance d'apprendre d'elle-même, et réduite aux seules connaissances qu'elle tiendrait de ses études imparfaites ? De quelle utilité pour lui-même et pour la société pourrait être un adolescent ainsi élevé ? On frémit douloureusement à la seule pensée de cette situation funeste, et pourtant est-ce là un fait bien rare parmi les enfants qui sortent de nos écoles primaires ?

On se trompe donc lorsqu'on entasse dans l'esprit de l'enfant une foule de connaissances, sans s'inquiéter du seul et unique but, qui serait le développement des facultés, la formation de l'être intelligent ! Il est bien évident, en effet, que si les matières de l'instruction sont en trop grand nombre, ou données trop vite et prématurément, la base croulera sous cet édifice trop lourd et mal cimenté, et l'intelligence en sera comme écrasée. Comment pourrait-elle vivre à l'aise sous ce fatras de connaissances mal recueillies, mal comprises, et dont elle n'aura point appris d'ailleurs à faire usage !

Il importe donc ici d'avoir égard à deux choses : à la manière d'enseigner, plus ou moins favorable au développement de l'intelligence, et au nombre de connaissances qu'il convient de donner à l'enfant. Ajoutons encore que l'enfant ne doit pas seulement être mis à même de déployer toutes ses forces spirituelles, mais que cet exercice de son être doit avoir lieu pour le bien, et que par conséquent sa volonté doit y être inclinée. Il se conçoit dès lors que le développement de l'intelligence ne saurait s'opérer sans celui de la moralité, et que le seul enseignement rationnel et judicieux sera celui par lequel le perfectionnement moral de l'enfant marchera de pair avec celui de son intelligence, et par lequel aussi le second servira de moyen au premier.

Un tel principe une fois posé, par quelle voie et dans quelle mesure peut-il se réaliser ? Là où, par la force des choses, l'enseignement doit être court et son objet borné, il importe sans doute d'en bien choisir la matière et la méthode, car de ce choix dépendra le double résultat intellectuel et moral que l'on poursuit. Cette matière est-elle purement abstraite et sans tendances morales, et cette méthode purement théorique, comme la plupart de celles qui sont de temps immémorial en possession de l'enseignement ? l'enfant sera peu instruit, et il ne sera point élevé : ignorant, il restera dans un état d'abaissement intellectuel aussi nuisible à lui-même que préjudiciable à la société ; immoral, son existence sera souvent une menace perpétuelle contre cette même société, ses institutions et ses lois. La seule, la véritable école civilisatrice sera donc celle où tous les éléments d'étude serviront à la culture de l'âme, et où l'enfant s'améliorera non-seulement par les choses qu'il apprendra, mais encore par la manière dont il les apprendra. Ce sera celle, en un mot, où le principe d'enseignement sera tel qu'il exercera sans cesse le jugement et l'intelligence, et où tout travail de la mémoire et du raisonnement se liera constamment à une leçon religieuse et morale, à un sentiment de l'âme. Voilà le problème ; par quel moyen le résoudre ?

La nature elle-même semble nous indiquer la solution de ce problème, lorsqu'elle nous présente l'exemple de la

mère initiant à la vie de l'âme, l'enfant qu'elle a mis au monde. Qui n'a été frappé de l'efficacité de cette méthode maternelle, en voyant comment la parole est mise sur les lèvres de l'enfant, et comment les mots et les pensées lui arrivent par une leçon moitié instinctive, moitié intellectuelle, où la mère, en lui nommant les objets sensibles, éveille en lui des idées spirituelles, et lui parle déjà du Dieu qui a fait tout ce qu'on lui montre. Si l'on songe que dans ce travail de la nature, l'enfant a été initié à la vie intellectuelle et morale, à la connaissance du monde visible, et aux rapports qui le lient à l'existence humaine, on conviendra sans peine que cette méthode à la fois intuitive, intellectuelle et morale, est le plus complet instrument d'éducation comme il est le premier. L'enfant ne change pas de nature du moment qu'il franchit le seuil de l'école, et la seule méthode possible qui lui a donné ses premières lumières, doit rester sans doute la seule capable de les maintenir et de les augmenter.

Mais cette méthode, dira-t-on, comment l'appliquer à l'enseignement de l'école ? Examinons de plus près l'action de la mère : l'application en jaillira lumineuse et évidente.

Que fait la mère ? Va-t-elle généraliser, abstraire les idées, et, par exemple, voulant donner à son enfant la notion d'un arbre, lui dire : il y a des arbres, ces arbres ont un tronc, des branches ; ces branches, des rameaux, et ces rameaux, des feuilles et des fruits ? Non un pareil procédé serait ridicule (remarquons, cependant, que ce procédé, tout imparfait qu'il est, est peut-être celui qui est le plus en usage dans les écoles) et, s'il n'était pas complètement stérile, il serait pour le moins d'une longueur désespérante, Dieu a révélé à l'instinct des mères une méthode bien différente. Pour faire connaître un arbre à son enfant, la mère le lui montre, elle nomme ensuite, certaine alors que l'enfant, à l'aide de l'image sensible, *du fait*, en retiendra la notion. Elle lui fera connaître pareillement les branches et leurs parties, et, par des procédés analogues, elle lui en indiquera l'usage. Puis, la vraie mère, la mère chrétienne, toujours empressée de communiquer à son tendre élève ce qu'elle a de plus grand et de plus précieux dans la pensée, ira au-devant de la question de l'enfant, dont l'instinct merveilleux tend toujours à remonter à l'origine de toutes choses, et lui nommera Dieu, l'auteur de ces merveilles et le bienfaiteur de l'homme. Par là elle lui fera aimer Dieu, et toutes les obligations de l'homme envers lui, et elle déposera simultanément dans son esprit et dans son cœur les lumières de la raison et les préceptes de la morale.

Eh bien ! n'est-il pas évident que ce procédé peut se transporter tout entier dans l'enseignement de l'école ? Au lieu d'imposer d'abord à l'enfant le principe abstrait, en supposant en pleine activité ce que le maître a précisément pour mission de former, la virilité de l'esprit ; au lieu d'exercer uniquement la mémoire sans mettre en action le jugement ni l'esprit d'observation, donnons d'abord les faits, et multiplions-les de manière à tirer tout le parti possible de la seule faculté qui ait d'abord quelque puissance chez les enfants, la *mémoire des choses* ; puis dégageons-en les principes qui en découleront comme de source, et seront alors facilement assimilés par l'intelligence. — *L'Ecole primaire.*

P E D A G O G I E .

Enseignement du calcul et de l'arithmétique élémentaire.

La méthode d'exposition suivie dans les ouvrages d'arithmétique, n'est pas celle qui convient à l'enseigne-

ment élémentaire, et les petits traités destinés aux écoles primaires, presque exclusivement rédigés sur le même plan, ne répondent guère à leur but, parce que la matière présentée sous une forme trop abstraite ne peut être saisie par les jeunes élèves.

Les instituteurs le reconnaissent bien, et, c'est par impuissance de trouver un guide qui convienne aux premiers travaux des jeunes enfants, qu'ils sont amenés à réserver l'enseignement régulier de l'arithmétique pour les dernières années des études, ou au moins pour l'époque où les élèves sachant lire et écrire couramment peuvent commencer le calcul écrit.

Cependant les calculs élémentaires ne sont pas hors de la portée des enfants. Ces exercices de combinaisons simples, variées et graduées sont de leur goût. Il suffit de bien diriger leur travail et de mesurer la tâche au degré de leurs forces, pour qu'ils s'occupent de cette matière avec plaisir et succès. Retarder de les initier aux notions des nombres et à leurs combinaisons jusqu'à ce qu'ils sachent lire, écrire, ce serait condamner les élèves à l'ennui et au dégoût par la monotonie des occupations, à l'époque où leur curiosité naturelle les excite à l'étude, où l'activité naissante donne une impulsion favorable à toutes leurs facultés. Ce qui est bien plus grave encore, parce que les funestes conséquences en sont souvent irréparables, ce serait abandonner sans culture ces facultés qui s'éveillent dans l'enfant dès qu'il prend possession de lui-même, les laisser sommeiller, s'affaiblir, s'évanouir même au grand détriment des études ultérieures et de l'éducation.

On peut constater l'inertie, l'impuissance de ces facultés chez les personnes qui sont obligées de réparer dans un âge plus avancé les préjudices résultant du défaut d'exercice et de culture. Quelle continuité d'efforts, quelle opiniâtreté de travail ne faut-il pas alors pour soumettre l'esprit aux études négligées, pour surmonter les difficultés qu'elles présentent, pour acquérir, imparfaitement et à grand-peine, les connaissances nécessaires ?

Il importe, pour mettre en action toutes les facultés de l'élève, de faire marcher de front, dans une juste proportion, les diverses branches de l'enseignement ayant pour objet les connaissances qu'on a appelées instrumentales, parce qu'elles servent à acquérir et appliquer les connaissances usuelles. Loin de se nuire par leur simultanéité, les diverses études s'aident mutuellement, parce qu'elles entretiennent l'activité de l'esprit en soutenant la curiosité par la variété des occupations.

Le calcul et l'arithmétique doivent s'appuyer l'un sur l'autre. Quoique le calcul ait seul une application pratique dans les besoins ordinaires de la vie, l'arithmétique n'est pas sans utilité puisqu'elle dirige le calcul, qu'elle contribue efficacement à former le jugement de l'élève et à développer son intelligence. Dès les premières leçons, les exercices pratiques qui servent de base à l'enseignement doivent être suivis des principes qui les règlent et les résument, afin que l'enfant s'habitue à remonter du particulier au général, du fait à la loi qui le régit, et à s'élever par l'examen attentif détaillé à la conception de l'ensemble. Mais si on doit arriver à l'intelligence du principe dans son abstraction qui en fait une loi générale, c'est en s'appuyant sur des exemples particuliers qui en font comprendre la signification ; il serait absurde, en s'adressant à des enfants, de commencer par des généralités. Lors même que des explications convenables leur en feraient entendre le sens en termes clairs et appropriés, ils n'arriveraient pas à en saisir la valeur et la portée ? ils pourraient en répéter la lettre, ils ne sauraient en déduire les conséquences ni en faire l'application ; ce serait donner à l'étude pour base ce qui doit en être le couronnement, pour point de départ ce qui doit en être le résultat définitif.

On a trop abusé, pour la commodité de l'enseignement, de la facile mémoire des enfants, en la surchargeant de mots, de définitions et de règles dont ils ne peuvent avoir l'intelligence que par l'examen des faits qu'elles résument sous une expression synthétique. Les faits isolés, sans lien qui les rattache, sans principe qui les embrasse, se succèdent et disparaissent rapidement du souvenir ; les définitions, les règles et les idées générales, sans la connaissance particulière des faits de détail, sont incompréhensibles et jettent le vague et la confusion dans l'esprit. La connaissance exacte et complète suppose l'appréciation des faits particuliers et la vue d'ensemble, qui les rapproche, les coordonne, les unit, et les féconde.

Descendre du général au particulier peut convenir à celui qui sait et veut revoir ; celui qui apprend doit suivre le procédé inverse qui seul, est en rapport avec son état intellectuel. Présenter à l'enfant un fait particulier pris dans le cercle de ses idées, appliquer son attention à le reconnaître et à l'apprécier avec exactitude, rapprocher d'autres faits de même nature, les faire comparer pour trouver les analogies, les faire rattacher par ce qu'ils ont de commun, telle est la marche à suivre ; la nature la trace, l'instinct l'indique à la mère, la raison l'impose à l'instituteur. En conduisant ainsi l'élève comme par la main, on l'amène à considérer attentivement les choses, à observer les faits, à réfléchir, à comparer, à saisir les rapports naturels et à s'élever, par son travail personnel, à l'intelligence des vérités générales, ce concours actif et incessant de toutes les puissances de son esprit lui rend l'étude attrayante par la vie qui l'anime, et utile par l'exactitude des connaissances qu'elle lui procure. Satisfait d'avoir compris, encouragé par ses succès, excité par ses propres efforts, soutenu par la vigueur croissante de ses forces, le jeune élève sent s'accroître chaque jour son goût pour l'étude, son aptitude pour le travail ; il s'habitue à la réflexion, aux recherches, aux observations personnelles, et ce sera le plus précieux avantage de la direction qui lui est imprimée, si, toujours, à côté de la vérité comprise, se trouve une application morale. Cette application lui est démontrée, et sa volonté accepte pour règle celle que la raison a approuvée.

Ces considérations indiquent assez la méthode à suivre dans l'enseignement de l'arithmétique.—*L'Ecole primaire.*

Dictionnaire technologique.

(suite)

CARET, *s. m.*—Fil de caret, gros fil qui sert à fabriquer des cordages.
 CARGUE, *s. f. Mar.*—Cordages qui servent à carguer les voiles.
 CARGUER, *v. a. ou n. Mar.*—Plier les voiles sur les vergues.
 CARRIER, *s. m. Tech.*—Ouvrier employé à tirer la pierre des carrières.
 CARVELLE, *s. f.*—Grand clou à tête carrée servant principalement dans les constructions maritimes.
 CASE, *s. f. Tech.*—Caisse placée sous le bluteau d'un moulin.
 CAUTIBAN, *adj. et s. m.*—Bois qui d'un côté offre beaucoup de déchet.
 CAVAGE, *s. m.*—Loyer d'une cave ; action d'y descendre des objets ; frais de cette opération.
 CAVER, *v. a. Reliure.*—Imprimer un cuir en dorure.
 CÉMENTATION, *s. f. Forges.*—Opération qui consiste à entourer d'une certaine substance en poudre un métal qu'on expose ensuite à une chaleur très-vive, afin de combiner les deux corps. Acier de cimentation.
 CÉMENTER, *v. a.*—Faire la cimentation. Cémenter du fer, de l'acier.
 CENDRURE, *s. f. Forges.*—Petits trous dont la surface de l'acier est quelquefois parsemée.
 CERCE, *s. f. Archit.*—Courbe d'une voussure.
 CÉRÉALE, *adj. f. Agr.*—Se dit des plantes graminées qui servent de nourriture à l'homme. Plantes, graines céréales.—
 Céréales, *s. f. pl.* Se dit dans le même sens.

CHABLE, *s. m. Techn.*—Grosse corde passée dans une poulie pour soulever un fardeau.

CHABLOTS, *s. m. pl. Techn.*—Menus cordages dont les maçons se servent pour dresser leurs échafauds.

CHAISE, *s. f. Mar.*—Large sangle formant un siège mobile pour les gabiers ou voiliers qui travaillent à un mât, à une vergue, à une voile ou à un étai.

CHALUMEAU, *s. m. Art.*—Tube recourbé, de métal ou de verre, dont on se sert pour diriger la flamme sur le métal qu'on veut fondre ou souder.

CHAMP, *s. m. Mécan.*—Roue de champ, roue horizontale dont les dents sont perpendiculaires.

CHAMPLURE, *s. f. Techn.*—Trou pratiqué au bas d'un tonneau ou d'un baquet pour en faire écouler le contenu.

CHANCAU ou CHANCEL, *s. m. Arch.*—Barreau d'une grille qui ferme une enceinte.

CHANFREIN, *s. m. Arch. et menuis.*—Petite surface que l'on forme en abattant l'arrête d'une pierre ou d'une pièce de bois.

CHANFREINDRE ou CHANFREINER, *v. a. ou tr. Techn.*—Faire un trou en cône. Abattre une arrête en chanfrein.

CHANLATTE, *s. f. Tech.*—Planche taillée en biseau et placée à l'extrémité des chevrons d'un comble pour soutenir l'égoût de la couverture.

CHANTEAU, *s. m. Tonn.*—Une des pièces du fond d'un tonneau.

CHANTEPLEURE, *s. f.*—Sorte de tube recourbé, armé d'une soupape et qui sert à faire couler le liquide d'un tonneau.

CHANTIGNOLLE, *s. f. Charp.*—Pièce de bois carrée par un bout et taillée en angle de l'autre, qui sert à soutenir les pannes d'une charpente.

CHANTOURNER, *v. a. ou tr. Techn.*—Couper en dehors, ou éviter en dedans une pièce de bois, de marbre ou de métal, etc., suivant un profil donné.

CHAPE, *s. f. Techn.*—La monture d'une poulie.—La partie de la boucle par laquelle celle-ci est attachée.

CHAPEAU, *s. m. Charp.*—Pièce de bois posée horizontalement sur la partie supérieure d'une charpente.

CHAPELET, *s. m. Hydraul.*—Machine servant à élever les eaux et composée de plusieurs godets ou plateaux attachés de suite à une chaîne : Pompe à chapelet.

CHARNIÈRE, *s. f. Techn.*—Assemblage mobile de deux pièces enclavées l'une dans l'autre et jointes par une broche, par un clou qui les traverse.

CHARPENTE, *s. f.*—Assemblage de pièces de bois ou de métal servant à élever une construction ou faisant partie de la construction.

CHARPENTERIE, *s. f.*—L'art du charpentier.

CHARPI, *s. m. Tonn.*—Billot sur lequel le tonnelier taille les douves.

CHARRONNAGE, *s. m.*—Art du charron.

CHASSE-AVANT, *s. m.*—Chef ouvrier d'un grand atelier, celui qui surveille les autres.

CHASSIS, *s. m.*—Ouvrage de menuiserie dans lequel on insère les vitres.—Cadre qui supporte d'autres pièces.

CHASSOIR, *s. m.*—Morceau de bois dont se sert le tonnelier pour faire descendre les cerceaux sur la futaille.

CHATON, *s. m. Orf.*—Le partie d'une bague dans laquelle une pierre précieuse est enfoncée.

CHAUDRON, *s. m. Mar.*—Calotte de métal percée de plusieurs trous et clouée sous le pied d'une pompe pour empêcher les ordures de la cale de s'y introduire.

CHAUFournier, *s. m.*—Ouvrier qui fait la chaux.

CHAUME, *s. m. Agr.*—La partie de la tige des blés qui reste sur le champ quand on les a coupés.

CHEMIN, *s. m. Techn.*—Voie ou jeu d'une scie.

CHEMISE, *s. f. Techn.*—Tout revêtement ou enveloppe qui recouvre ou protège un ouvrage.

AVIS OFFICIELS.

Ministère de l'instruction publique.

DIPLÔMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

CHARLEVOIX.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE. 1ère classe (F) : Miles. Girard M. Joséphine, Rheaume Osite, Simard Marie, Tremblay Célanire, Tremblay M, Céline.

4 mai 1875.

CHICOUTIMI.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Mlles. Bouliame Marie Césaire, Michaud Marie Léodie, Tremblay Marie Magdeleine.
4 mai 1875.

KAMOURASKA.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Mlles. April Léonide, Bélanger Victoire, Bérubé Clarisse, Doucet Artémise, Hudon Sophie, Lebel Marianne Christine, Michaud Eugénie, Pelletier Eugénie, Saindon Aurélie, Thériault Rose de Lima, Eugénie Thériault.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) : Mlles. Arthémise Michaud, Marie Normand, Louise Saint-Pierre.
4 mai 1875.

OTTAWA.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) : Mlle. Elizabeth Coughlan.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) : Mlles. Martha Hall et Elizabeth Mooney.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) : Cordelia Lacoste dite Languedoc.
4 mai 1875.

QUÉBEC (PROTESTANT).

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) : Mlle. Annie Kelly.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) : Mlles. Elizabeth Allan, Eliza M. Baker, Sarah J. Campbell Caroline Cook, Mary Cook, Agnes Elliott, Mary Greaves, Martha Gallagher, Sarah Jamieson, Annie King, Eliza Jane Kidd, Rebecca Moffatt, Sarah Moffatt, Mary McElreavy, Lucy Ann Orr, Charlotte Pierce, Cecilia D. Wark, M. Paul Grey.
4 mai 1875.

RICHMOND (CATHOLIQUE).

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Mlles. Céline Brassard, Marcelline Martel, Emma Thibodeau.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) : Mlle. Vitaline Allard.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) : Elizabeth Keagen.

RICHMOND (PROTESTANT).

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) : Mlles. Athea Hastings, Elizabeth McMorine, Sarah A. Newell, Martha Houlston, Elizabeth Barley, Emma J. Armatage, Helena J. Williams, Isabella Campbell, Ida E. Gallup, M. Andrew Maxwell.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) : Mlles. Margaret Torrance, Rose Janet E. McLean Flora A., Taylor Mathilda M., McGinnis Jessie E., Burt Augusta, Frazer Martha A., Wear Anna J., Clampt Erena M., Ida Hill.
4 mai 1875.

SAINT-HYACINTHE.

ECOLE MODÈLE, 1ère classe (F) : Mlle. Valérie Bonin.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Mlles. Louisa Tétro, Arsilia Tessier, Céline Meunier, Marguerite Albina Cadoret, Eléonore Emma Chicoine, Malvina Richer [2e cl.].
4 mai 1875.

SHERBROOKE.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) : Mlles. Margaret Farquhar, Elvira Greenlay, Orphena J. Lasell, Elizabeth Pallister, Annie F. Addie, Ella Cook, Michelle Diach, Conilla W. Hubbard, Emma S. Richardson, Alice Metcalf, Rosilla J. Winslow, Jennie McDougall, Fannie Osgood.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) : Mlles. Violetta R. Coats, Alma R. Warner, Kate S. Bell, Rebecca Fraser.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Mlles. Louise Elisa Peon, Louise Hamel.

STANSTEAD.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) : Mlles. Clara A. Ruiter, Laura E. Adams, Alice Orculd, Alice Bullard, Estella Goodhue, Lillia M. Goodhue, Julia M. Ives, Lissie Taylor, Jane Taylor, Emma F. Clark, Emma C. Wools, Emma Wilkinson, Hattie E. Reynolds.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A et F) : Mlles. Octavie Giroux, Delia Gendron.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) : Ida M. Ticehurst, Florence Bacon, Emma Ham, Eva R. Young, Lizzie Rasicot, Phœbe Novits, Mary J. Crosbie, Carrie Fisk, Alice Henry, Katie L. Green, Sarah E. Whitney, Nettie Heard, Lucetta E. Morrill, Marchia Cunnings, MM. Charles P. Olivier, George Hall, Olivier J. Cassidy.
4 mai 1875.

TROIS-RIVIÈRES.

ECOLE MODÈLE, 1ère classe (F et A) : Mlles. Victoria Bergeron, Anna Bergeron, Alma Alexander, M. Ludger Lafond.

ECOLE MODÈLE, 1ère classe (F) : Mlles. Alma Doucet, Henriette Palmina Maureault, Georgiana Tousignant, Marguerite Claire Trudel, Emma Dargis, Emma Janelle, Marie Rosalie Loranger.

ECOLE MODÈLE, 2de classe (A) : Mlles. Anna Doucet, Emma Janelle. ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Mlles. Julie Mauseau, Elizabeth Dumont, Honorine McDonald, Léontine Duguay, Jean Fidèle Chèvrefils, Virginie Poirier, Louise Gouin, (F et A) Calixte Durand.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) : Mlles. Esther Marcotte, Adelaide Maureault, Marie Hébert, Philomène Provencher, Marie Azilda Brousseau, Sara Landry, Marie Philomène Fournier, Marie Adeline Richard, Caroline Richard, Phœbe Dubé, Angèle Dutil, Marie Eugénie Fournier, Adèle Doucet, Olive Massicotte.
4 mai 1875.

RIMOUSKI.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) : Mlles. Bélanger Clerina, Helwidge Lemieux.
2 février 1875.

WATERLOO ET SWEETSBURG (CATHOLIQUE).

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) : Mlles. Sarah Gough, Annie McNamara, M. Olivier E. Monjeau, (F) : Mlle. Délina Méthé.

WATERLOO ET SWEETSBURG (PROTESTANT).

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) : Mlles. Elizabeth Allen, Milton Bowker, M. James Blackwood, Mlles. Elzina L. Bull, Flora Cunningham, Florence L. Downs, Loelah Farmer, M. John E. Gordon, Mlles. Catherine Gillespie, Almada J. Hoimes, Jennie Horskin, M. Ephraim Hulburt, Mlles. L. Idella Kearns, Martha P. Leslie, Elizabeth Morgan, Sarah E. Morgan, Annie Phelps, Ida M. Peabody, Agnès N. Pettes, Maggie M. Smith, Nettie A. Stone, (F) Zoé Leclaire.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) : Mlles. Melissa Baxter, Martha Butterworth, Emily Davis, Rachel Davis, Sarah Jane Gray, Idelia Keach, Mary Ann McElroy, Celia Manson, Stella Manson, Mary A. Moffatt, Ruth E. Scott, Mary L. Thompson, Josephine Wells.
4 mai 1875.

BUREAU DE MONTRÉAL [PROTESTANT].

ECOLE MODÈLE, 1ère classe [F] : Mlles. Joséphine Cunin, Sophie M. Guertin, Sarah Lord.

ECOLE MODÈLE, 1ère classe [A] : Mlles. Amanda M. Parker, Mary Ella Stredor, Carrie Martha Tyler.

ECOLE MODÈLE, 2de classe [F] : Mlle. Lydie Bachand, M. Vitalien Larivière, [A] Mlle. Eliza H. Taylor, [A et F] M. John W. Tucker. ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe [A] : Mlles. Sarah Baird, Mary Jane Campbell, Rachel Spratt, MM. John H. Graham, Thos. C. Scafe, [A et F] : Mlle. Almira Choinière, [F] : Mlle. Eliza Patenaude.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe [A] : Mlles. Lizzie Falls, Kate McGillis, Lillie Bowe, Gertrude Saint-James, Mary Jane Tucker, MM. Herbert F. Greene, Henry A. Hawley, John Tighe, [F] : Mlles. Emilie Desnoyers, Ozilda Nellie Laporte, Marie Martel, Marie Patenaude, Olympe Reynand, [A et F] : Annie Côté.
4 mai 1875.

BUREAU DE MONTRÉAL (CATHOLIQUE).

ECOLE MODÈLE, 1ère classe [F] : Mlles. Joséphine Benoit, Bathilde Brière, Marie Anne Charbonneau, Joséphine Dérôme Descarreau, MM. Onésime Dorval, Valérie Granger, Prime Thérien.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe [F] : Mlles. Albina Archambault, Eugénie Barry, Rosilda Bayeur, Angéline Bernard, Rose Bessette, Clémentine Briand dit Durocher, Anastasie Clermont, Dina Chequette, Melina Desjardins, Melanie Dubuc, Stéphanie Etu, Emélie Farrelly, Séraphine Grignon, Rose de Lima Hamelin, Rose de Lima Huot, Eudoxie Labrosse dit Raymond, Louise Lafontaine, Elisa Lalonde, Elodie Lareau, Flore Legault, Marie Robert Odile Robert, Aurélie Théoret, Augustine Thibodeau, Georgeline Vezau.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe, [F] : Mlles. Joséphine Brunet, Guillemine Chaumont, Nathalie Gagne, Elisa Gauthier, Marguerite Hoque, Madeleine Ladouceur, Marie Lareau, Lumina Lefebvre, Césaire Longtin, Marie Primeau, Marie Rainville Louise Robidaux, Avelina Timineur, Aurélie Thérien, Marie Delia Tellier dit Lafortune, M. Jules Lennard.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe [A et F] : Mlles. Arthémise Geoffrion, Winifred McDonald, Mélanie Lavallée, Catherine Lavine.
4 et 5 mai 1875.

DOCUMENTS OFFICIELS.

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire aux municipalités pauvres pour 1874.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Subvention supplé- mentaire accordée.	COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Subvention supplé- mentaire accordée.
Argenteuil.....	Harrington, No. 2.....	20 00	Compton.....	Clifton East.....	30 00
"	Township Morin, diss.....	20 00	"	St. Romain.....	30 00
"	Arundel.....	20 00	Charlevoix.....	St. Fidèle.....	30 00
"	Township Morin.....	20 00	"	Settrington.....	30 00
"	Grenville, No. 3.....	20 00	"	Petite-Rivière.....	30 00
"	" No. 1, diss.....	20 00	"	St. Placide.....	30 00
Arthabaska.....	Ste. Clothilde.....	30 00	"	St. Irénée.....	30 00
"	Blandford.....	30 00	"	Ile-aux-Coudres.....	30 00
"	Chester, Ouest.....	30 00	"	Callières.....	30 00
"	Chester, Est.....	30 00	"	St. Siméon.....	30 00
"	St. Christophe.....	30 00	"	St. Urbain.....	40 00
"	Tingwick, diss.....	20 00	"	St. Agnès.....	30 00
"	St. Valère.....	20 00	"	De Salles.....	20 00
"	St. Albert.....	20 00	Champlain.....	Champlain Village.....	30 00
L'Assomption.....	St. Norbert.....	50 00	Châteauguay.....	St. Malachie, diss.....	40 00
Bonaventure.....	St. Lin, diss.....	20 00	Deux-Montagnes.....	St. Columban.....	30 00
"	Miguasha.....	20 00	"	St. Canut, No. 1.....	30 00
"	New-Richmond.....	30 00	Dorchester.....	St. Lin.....	40 00
"	Port Daniel.....	30 00	"	St. Edouard.....	30 00
"	New-Richmond, diss.....	20 00	"	St. Malachie.....	30 00
"	Hope.....	30 00	"	Standon.....	30 00
"	" diss.....	20 00	"	St. Justine.....	30 00
"	Ristigouche.....	30 00	"	St. Germaine.....	30 00
"	" sauvages.....	40 00	"	St. Hénédine.....	30 00
Bagot.....	Acton-Vale.....	157 00	"	Cranbourne.....	20 00
"	St. André.....	40 00	"	" diss.....	20 00
"	St. Théodore.....	36 00	"	St. Marguerite.....	30 00
"	St. Hélène.....	36 00	Drummond.....	West-Wickham.....	30 00
"	St. Liboire.....	36 00	"	St. Germain.....	157 00
"	St. Ephrem.....	36 00	"	Wendover & Simpson.....	134 00
Beauce.....	Shenley.....	40 00	"	St. Fulgence, diss.....	30 00
"	Aylmer.....	30 00	"	Dunham.....	30 00
"	St. Côme.....	30 00	Gaspé.....	Isle Bonaventure.....	30 00
"	Forsyth.....	30 00	"	Douglass.....	30 00
Bellechasse.....	St. Cajetan.....	30 00	"	" diss.....	20 00
"	Buckland.....	30 00	"	Bar-à-choir.....	30 00
"	Mailloux.....	30 00	"	" diss.....	20 00
Beauharnois.....	St. Louis de Gonzague.....	30 00	"	St. George de Malbaie.....	20 00
"	St. Clément.....	16 00	"	Pabos.....	30 00
"	St. Etienne.....	16 00	"	Bay South.....	30 00
Berthier.....	St. Damien.....	40 00	"	Cap-Désespoir.....	30 00
Brome.....	Bolton, diss.....	30 00	"	Grande-Vallée.....	20 00
"	Sutton, diss.....	30 00	"	Mont-Louis.....	20 00
Chicoutimi.....	Harvey.....	30 00	"	Grande-Grève.....	20 00
"	Grande-Baie.....	30 00	"	Rivière-au-Renard.....	20 00
"	St. Anne.....	30 00	"	Baie-Nord.....	20 00
"	St. Jérôme.....	30 00	"	Roseville.....	30 00
"	Ouïatchouan.....	30 00	"	St. Anne-des-Monts.....	30 00
"	Anse St. Jean.....	30 00	"	Cloridorme.....	30 00
"	Hébertville.....	30 00	"	Haldimand.....	30 00
"	Metabetchouan.....	30 00	"	Haldimand, diss.....	20 00
"	Kinogami (St. Cyriac).....	30 00	"	Anse-à-Valeau.....	20 00
"	Chicoutimi Village.....	137 00	"	Cap-Dérosiers.....	50 00
"	" ".....	67 00	"	Cap-Chatte.....	30 00
Compton.....	Winslow sud (diss).....	20 00	"	Percé.....	30 00
"	Westbury.....	30 00	"	Cap-aux-Os.....	30 00
"	Hereford.....	40 00	"	Cap-des-Rosiers.....	30 00
"	Marston.....	40 00	Huntingdon.....	Hemmingford.....	40 00
"	New-Port.....	40 00	"	Huntingdon, diss.....	30 00
"	Clifton.....	30 00	"	Havelock.....	20 00
			L'Islet.....	St. Aubert.....	30 00
			"	St. Louise.....	30 00
			"	St. Perpétue.....	30 00
			"	St. Cyrille.....	30 00
			Joliette.....	St. Ambroise, diss.....	20 00
			"	St. Félix-de-Valois, diss.....	20 00
			"	St. Emélie.....	30 00
			"	St. Côme.....	30 00
			"	St. Béatrix.....	30 00
			Kamouraska.....	Mont-Carmel.....	30 00

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Subvention supplé- mentaire accordée.	COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Subvention supplé- mentaire accordée.
Kamouraska.....	St. Onésime.....	30 00	Québec.....	St. Sauveur.....	45 00
"	Ste. Hélène.....	30 00	"	Cap-Rouge.....	50 00
Lotbinière.....	St. Agapit.....	30 00	"	St. Ambroise.....	40 00
"	St. Giles, No. 1.....	30 00	"	St. Dunstan, diss.....	20 00
"	Narcisse-de-Beaurivage.....	20 00	Rimouski.....	St. Anaclet.....	30 00
"	St. Séverin.....	30 00	"	Ste. Angèle.....	30 00
"	St. Flavien.....	30 00	"	St. Moïse.....	30 00
Lévis.....	Lauson, Village.....	60 00	"	St. Gabriel.....	40 00
"	St. Lambert.....	50 00	"	Ste. Blondine.....	30 00
"	St. Etienne.....	30 00	"	St. Donat.....	20 00
"	St. Jean Chrysostôme.....	30 00	Richmond.....	Stokes.....	40 00
"	Bienville, Village.....	40 00	"	Brompton, diss.....	30 00
"	Etchemin do.....	30 00	"	Windsor, diss.....	30 00
Laprairie.....	St. Constant, diss.....	20 00	Saguenay.....	Tadoussac.....	30 00
Megantic.....	Inverness, diss.....	20 00	"	Ste. Marguerite.....	30 00
Montmorency.....	St. Tite.....	30 00	"	Escoumains.....	30 00
"	St. Adolphe.....	30 00	"	Bourg Boissonnault.....	30 00
"	Ste. Brigitte (Laval).....	30 00	"	Bergeronnes.....	30 00
"	St. Féréol.....	40 00	"	Sault-au-Cochon.....	30 00
Maskinongé.....	St. Paulin.....	30 00	"	Mille-Vaches.....	30 00
"	Hunterstown.....	30 00	"	Petite-Bergeronnes.....	30 00
"	Peterborough.....	30 00	"	Isle d'Anticosti.....	30 00
"	Ste. Ursule, diss.....	20 00	"	Rivière-aux-Canards.....	30 00
"	St. Didace.....	30 00	Sheffield.....	St. Valérien.....	30 00
Missisquoi.....	St. Damien, diss.....	30 00	"	Roxton.....	161 00
"	Dunham, diss.....	30 00	"	Ely, Nord.....	80 00
"	Philipsburg (St. Armand) ouest diss.....	40 00	"	Granby, diss.....	30 00
Montmagny.....	Grosse-Isle.....	30 00	"	" Village, diss.....	20 00
Montcalm.....	Chertsey.....	30 00	"	Ely, Sud.....	72 00
"	Kilkenny.....	30 00	"	Ste. Pudentienne.....	30 00
"	Ste. Julienne.....	30 00	St. Maurice.....	St. Sévère.....	30 00
"	St. Liguori.....	30 00	"	Shawenigan.....	30 00
"	Wexford.....	30 00	St. Jean.....	Lacolle.....	72 00
"	Kilkenny, diss.....	20 00	Stanstead.....	Hatley, diss.....	30 00
Nicolet.....	Ste. Gertrude.....	30 00	"	Stanstead, diss.....	30 00
"	St. Léonard.....	30 00	Témiscouata.....	St. Antonin.....	30 00
"	Ste. Perpétue.....	30 00	"	St. Modeste.....	30 00
"	St. Vincelas.....	30 00	"	St. Jean-de-Dieu.....	30 00
"	Ste. Brigitte.....	30 00	"	St. François.....	30 00
"	Ste. Angèle.....	30 00	"	St. Honoré.....	30 00
Ottawa.....	Ripon.....	30 00	"	Notre Dame-du-Lac.....	30 00
"	Montebello.....	30 00	"	Ste. Rose-de-Dégelé.....	30 00
"	Fardly, diss.....	20 00	"	Notre Dame-du-Portage.....	30 00
"	Lowe.....	30 00	"	St. Louis des Ha Ha.....	30 00
"	Hartwell.....	30 00	"	St. Epiphane.....	30 00
"	Wakefield.....	30 00	Terrebonne.....	St. Hippolyte.....	30 00
"	Cantley.....	30 00	"	St. Sauveur, diss.....	20 00
Pontiac.....	Leslie.....	30 00	"	Ste. Adèle.....	30 00
"	Chichester.....	30 00	"	Ste. Agathe.....	30 00
"	Sheen & Aberdeen.....	30 00	Wolfe.....	Garthy.....	30 00
"	Onslow.....	30 00	"	Ham, Nord.....	30 00
"	Calumet, diss.....	20 00	"	Ham, Sud.....	30 00
"	Mansfield.....	30 00	Yamaska.....	St. Bonaventure.....	30 00
"	Clarendon.....	30 00			
"	Bristol.....	30 00			
Portneuf.....	Portneuf.....	30 00			
"	St. Basile.....	30 00			
"	St. Raymond.....	100 00			
"	Ste. Catherine.....	30 00			
"	St. Ubalde.....	20 00			
"	Ste. Jeanne.....	30 00			
"	Grondines, No. 2.....	20 00			
"	Canton de Carignan.....	34 00			
Quebec.....	Tewkesbury, No. 1.....	20 00			
"	St. Dunstan.....	20 00			
"	St. Gabriel, Est, Valcartier.....	30 00			
"	Stoneham.....	20 00			
"	" diss.....	20 00			
"	St. Roch, Nord.....	45 00			

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, JUIN, 1875.

Mort de madame Chauveau.

Nous regrettons d'avoir à faire part à nos lecteurs d'une nouvelle et douloureuse perte que vient de subir l'hon. P. J. O. Chauveau, déjà si cruellement éprouvé depuis quelques années.

Madame Chauveau est morte le 24 mai, après une longue et cruelle maladie.

Nous offrons à M. Chauveau, qui a si longtemps dirigé ce journal, l'expression de notre sincère sympathie dans le malheur qui le frappe, et nous sommes certain que ces sentiments de condoléance trouveront un écho dans toute la province.

Nous aimons à reproduire les paroles suivantes que M. Ernest Gagnon a consacrées à madame Chauveau dans le *Courrier du Canada* :

" Il y aura bientôt vingt ans, en un jour de réjouissances publiques, mourait une charmante enfant de onze ans à peine, Olympe Chauveau, fille de l'honorable M. Chauveau, alors député du comté de Québec. C'était au mois d'octobre 1855 ; il y avait illumination générale de la ville à l'occasion de la prise de Sébastopol.

Avant-hier, autre jour de réjouissances, pendant que le canon faisait entendre ses détonations de la citadelle, la famille de M. Chauveau était toute entière livrée à ces sentiments de stupeur, de déchirements inénarrables, nous allions dire de désespoir qui suivent immédiatement la mort d'une personne aimée. Madame Chauveau venait d'expirer.

En perdant celle qui fut la compagne de son existence, M. Chauveau est atteint dans ses plus chères affections et voit en quelque sorte crouler tout un monde de souvenirs.

Marié à vingt ans, alors qu'il n'était que simple étudiant en droit, on peut dire que, dans toutes les luttes de sa vie, il a eu pour confidente, pour appui, souvent pour conseil lère celle dont il pleure aujourd'hui la perte.

Madame Chauveau était fille de Pierre Masse, écuyer, et de dame Marie-Anne Boucher, petite fille de François Boucher, écuyer, capitaine du port de Québec.

Les anciennes familles de la société instruite de notre ville se rappellent encore le salon hospitalier de madame Masse, et un peu plus tard celui de madame Chauveau, où plus d'un visiteur étranger venait se rencontrer avec les lettrés de l'époque ; où nos littérateurs allaient lire leurs inspirations de la veille, et où l'on avait la primeur des articles qui devaient s'imprimer le lendemain.

Inutile de dire que M. Chauveau, alors clerc de M. O'Kill Stuart, était une des étoiles les plus lumineuses du jeune monde lettré de ce temps déjà éloigné.

Madame Chauveau a toujours habité Québec, à l'exception d'environ douze ans.

En 1855, M. Chauveau ayant été nommé surintendant de l'instruction publique, alla se fixer à Montréal, avec sa famille et ne revint demeurer à Québec qu'au mois de juin ou juillet 1867, avec le titre de premier ministre de la province.

Nous n'avons pas à raconter ici la vie publique de l'honorable M. Chauveau ; nous dirons seulement que si madame Chauveau s'est associée aux succès du poète et de l'écrivain, aux triomphes de l'orateur et de l'homme d'Etat, elle a aussi noblement partagé les afflictions, les épreuves cruelles du père de famille.

Nous offrons à l'honorable M. Chauveau et aux membres de sa famille l'expression de notre vive et profonde sympathie."

Galerie de peinture de l'Université-Laval.

Nous avons eu l'avantage de visiter dernièrement cette galerie dont les tableaux ont été collectionnés avec autant de goût que de patriotisme.

Elle comprend au-delà de cent cinquante toiles dont plusieurs sont signées par des maîtres célèbres et offrent des beautés admirables. Plusieurs morceaux de Salvator Rosa, Puget, Poussin, Karl et Joseph Vernet (frères d'Horace), un Christ d'après Van Dyck, et une foule d'autres tableaux pleins de mérite donnent à cette collection un prix extraordinaire. Nous avons surtout admiré la toile de D'Ulin intitulée *St. Jérôme entendant la trompette du Jugement*. C'est, à notre avis, l'œuvre la plus précieuse de toutes celles qui ornent la galerie.

Dans cette exposition artistique, nos compatriotes n'ont pas été oubliés, et nous avons pu admirer plusieurs compositions et copies de MM. Jos. Légaré, Théophile Hamel, Eugène Hamel et A. Plamondon. Parmi les œuvres canadiennes les tableaux de M. Légaré sont les plus nombreux. Nous avons surtout remarqué *Le désespoir d'une femme indienne dans les forêts d'Amérique*. Cette toile offre des effets de lumière d'une grande beauté.

L'espace dont nous pouvons disposer ne nous permet pas de donner une description détaillée de plusieurs tableaux qui nous ont paru dignes d'une remarque spéciale. Nous n'avons pas, du reste, nous le reconnaissons en toute humilité, la compétence nécessaire pour nous prononcer sur un semblable sujet. Nous ne pouvons pas cependant passer sous silence l'esprit éclairé avec lequel l'Université-Laval cherche et saisit toutes les occasions de promouvoir et de répandre le goût des sciences et des beaux arts dans ce pays. Les sciences et les arts sont, après la religion, le moyen le plus puissant pour moraliser un peuple. Le goût du beau éloigne du vice et conduit à Dieu par l'admiration de ses œuvres. C'est pourquoi ceux qui travaillent à développer ce sentiment font une œuvre méritoire et ont droit à toute notre reconnaissance.

Cinquante-cinquième conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier, tenue le 28 et le 29 janvier 1875.

SÉANCE DU 28 JANVIER.

Présidence de M. A. D. LACROIX.

Présents : MM. les abbés Verreau, Godin, Desmazures et Sentenne, M. l'inspecteur Valade, MM. D. Boudrias, U. E. Archambault, T. Ouimet, J. Mélançon, E. Couillard, A. Nantel, L. Lasalle, J. L'Hérault, A. Duval, W. Fahey, G. Gervais, P. Demers, J. O. Mauffette, H. C. O'Donoghue, L. T. Dorais, J. Lefebvre, A. J. Boucher, J. Archambault, J. Chartrand, A. Primeau, J. D. Boisvert, O. Pelletier, J. Harman, V. Harman, O. Coursolles, A. Major, N. Bissonnet, J. Labelle, J. Hévé, A. Keegan, A. Allaire, H. C. Dozois, A. Brunet, A. Toupin, J. Miller, E. Leroy, E. Leblanc, C. Leblanc, H. B. Granger, A. Grant, F. Martineau, M. Pilon, P. H. Vaillancourt, J. Cossan, J. Champeau, A. J. McDonald, W. J. Crimmen, P. Fitzpatrick, J. O. Cassegrain et les élèves de l'école normale.

La séance s'ouvrit à 7½ heures de l'après-midi.

M. l'abbé Verreau, prié d'en faire les frais, prend pour sujet : *De l'enseignement en France et en Belgique*.

(M. Verreau ayant promis son manuscrit à l'Association, et comme celle-ci doit le publier prochainement, nous croyons qu'il est inutile de donner ici un résumé de cette conférence.)

M. l'abbé Desmazures et M. l'inspecteur Valade adressent ensuite à l'auditoire quelques mots d'encouragement, et la séance est ajournée au lendemain, à 10 heures de l'avant midi.

SÉANCE DU 29 JANVIER.

Présidence de M. A. D. LACROIX.

Présents : M. l'abbé Verreau, MM. les inspecteurs d'écoles Valade, Caron et Grondin, MM. D. Boudrias, U. E. Archambault, G. Gervais, A. Duval, W. Fahey, M. Emard, W. McKay, A. J. Boucher, P. Demers, L. T. Dorais, J. Archambault, T. M. Reynolds, A. Keegan, M. P. Riardon, H. C. O'Donoghue, J. O. Mauffette, H. C. Dozois, J. Champeau, J. Cossan, E. Ducastel, H. Granger, A. Toupin, A. Allaire, A. Châtigny, P. H. Vaillancourt, P. L. O'Donoghue, T. Dunn, A. J. McDonald, A. Brunet, A. Grant, P. Fitzpatrick, W. J. Crimmen, J. Guérin, L. T. René, E. Poupart, A. Primeau, C. Smith, J. D. Boisvert, O. Pelletier, E. Leblanc, J. Anderson, J. Ahern, C. Caron, J. Miller, E. Leroy, N. Maillette, J. O. Cassegrain et les élèves de l'école normale.

La séance s'ouvrit à 10 heures de l'avant-midi.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence.

M. McKay fait lecture d'un travail ayant pour titre : *Quelques remarques sur l'émulation. Moyen de créer de l'émulation.*

Le sujet que vient de traiter M. McKay est sans contredit l'un des plus importants en éducation. C'est même celui qui devrait être le but constant des efforts de l'instituteur. En effet, l'émulation est la vie de l'école, et l'on peut dire que dans toute classe où l'attention, l'intérêt, et, par conséquent l'émulation font défaut, l'enseignement est stérile, ou tout au plus ne donne que de très-minces résultats. Telle est l'opinion de tous les pédagogistes et, en général, de tous les philosophes qui se sont occupés d'instruction, et l'expérience de tous les jours est là pour constater ce fait.

Une fois la nécessité de l'émulation reconnue, le point difficile, c'est de trouver les moyens de la faire naître chez les enfants. M. McKay en indique plusieurs :

"1o. L'amour que l'instituteur doit avoir pour ses élèves ;

"2o. L'ascendant qu'il doit s'efforcer de conserver sur eux ;

"3o. Les sentiments de respect et de crainte (1) qu'il doit s'efforcer de développer et d'entretenir chez ces jeunes âmes ;

"4o. L'obligation pour le maître de s'identifier avec ses élèves, de prendre part à leurs jeux, et de savoir y mettre beaucoup d'entrain.

"Mais, continue M. McKay, le plus efficace, le suprême de tous les moyens, c'est de savoir rendre les choses agréables, intéressantes aux enfants. Pestalozzi a dit quelque part : *L'intérêt est la première chose que tout maître doit s'efforcer d'exciter et d'entretenir. Il est peu de circonstances où le manque d'application chez les enfants ne provienne point du manque d'intérêt, et il n'en est peut-être aucune où le manque d'intérêt ne dépende pas du mode d'enseignement. J'ajouterai même, comme règle générale, que toutes les fois que les enfants sont inattentifs, et ne prennent en apparence aucun intérêt à la leçon, le maître doit toujours en rechercher la cause en lui-même.*"

M. le président offre ensuite à la discussion le sujet suivant :

"Quels sont les moyens les plus propres à exciter l'émulation chez les élèves ?"

M. Demers ouvre la discussion. Il fait voir l'importance du sujet, et cite l'opinion des principaux philosophes et éducateurs qui se sont occupés de la même question. Il se prononce contre le système des *bonnes notes* ou des

bons points qu'on emploie généralement pour créer l'émulation, et veut que l'émulation provienne de l'intérêt que l'instituteur doit répandre dans son enseignement. "Attachez du plaisir à ce que vous enseignez, a dit un philosophe, et l'émulation naîtra d'elle-même."

M. Emard se déclare contre les récompenses, ou si l'on tient à en accorder, il veut que le nombre en soit très-restreint. Les récompenses, à son avis, sont propres à décourager ceux des élèves qui, malgré leurs efforts, réussissent moins que d'autres plus heureux, ou doués de plus grands talents, et à qui on les décerne généralement.

Le talent ne donne aucun titre aux récompenses : c'est le travail, même sans succès, c'est la docilité, c'est la bonne conduite qu'il faut récompenser.

M. Emard suggère comme moyens d'émulation le *changement de places* chez les élèves, les *paroles d'encouragement* de la part du maître, et surtout les *récapitulations* fréquentes des matières qui sont enseignées.

M. Boudrias se déclare en faveur des *bonnes notes* et des *bons points*. Les bonnes notes, dans son opinion, sont un excellent moyen d'émulation, et sont de nature à tenir l'élève continuellement sur ses gardes, puisqu'il sait que tous ses actes sont notés par le maître. Les bons points sont également un moyen très-efficace de créer de l'émulation, et permettent de récompenser le travail quotidien des élèves. Le rappel des bons points peut aussi servir de mesure préventive contre les infractions à la règle, ou la négligence de la part de l'élève à remplir ses devoirs.

M. l'inspecteur Valade est également en faveur des *bons points* et des *bonnes notes*. Il préfère cependant l'emploi des bons points, parce qu'ils sont un moyen d'agir plus immédiatement sur l'esprit des élèves, et, par conséquent, d'activer continuellement leur ardeur.

M. l'inspecteur Caron est de l'avis de M. Valade. Les *bons points* lui paraissent un moyen beaucoup plus efficace pour faire naître l'émulation chez les élèves. Il ajoute néanmoins que les moyens d'émulation sont très-variés, et que, dans le choix de ces moyens, l'on doit tenir compte des lieux et du caractère des élèves que l'on a à diriger.

M. Cassegrain ne croit pas que les *bons points* soient aussi efficaces qu'on le prétend. Il veut que le maître, par l'intérêt qu'il saura répandre dans son enseignement, soit la cause première et presque unique de l'émulation chez ses élèves. Le système des bons points appliqué journellement par le maître, lui semble une perte de temps, et les quelques avantages qui pourraient résulter de ce mode d'émulation, ne sauraient être une compensation adéquate du temps perdu.

Il entre ici dans quelques considérations pratiques, et suppose une classe composée de 20 élèves où chaque leçon dure 1 heure. Le maître, dit-il, afin de n'accorder des points qu'au mérite, est obligé d'examiner minutieusement, d'un bout à l'autre, le devoir de chaque élève : ce qui certainement absorbera la presque totalité du temps de la classe. L'explication sera donc forcément remise au lendemain, et il devra en être ainsi de tous les devoirs qu'il aura à corriger dans la suite. Evidemment, ce système occasionne une perte de temps considérable.

On pourrait objecter à ce raisonnement que le maître peut, un jour recueillir les devoirs, les corriger en dehors du temps de la classe, et les remettre corrigés aux élèves le lendemain ; il n'aura plus alors qu'à donner des explications sur les fautes qu'il a pu rencontrer, et à distribuer des points à ceux qui en auront mérité.

Tout cela est vrai. Mais, dans ce cas, où le maître prendra-t-il le temps nécessaire à la préparation de ses classes ? Souvent, pour ne pas dire toujours, il sera obligé d'enseigner sans préparation, et, quelque instruit qu'on le suppose, son enseignement pêchera par défaut de méthode ou par le manque de précision et de clarté dans

(1) La crainte dont parle ici M. McKay, n'est point cette crainte servile qui prend sa source dans l'idée du châtiement ; mais la crainte plus noble de déplaire au maître, de l'offenser, ou de perdre son affection.

les explications. Personne ne saurait révoquer en doute la vérité de cette assertion.

Ce n'est pas cependant le seul inconvénient qu'offre ce moyen d'émulation ; il en est un autre bien plus grave, qui affecte le développement moral chez l'enfant : c'est celui d'habituer l'enfant à ne faire le bien que dans l'espoir d'obtenir une récompense. Il est à craindre qu'alors il ne puisse concevoir une vertu désintéressée, et que du moment où le mobile qui le faisait agir cesse, tout travail, toute bonne action de sa part cesse également.

Sans condamner d'une manière absolue l'usage des bons points comme moyen d'émulation. M. Cassegrain voudrait qu'on n'y eût recours que dans les cas où toutes les autres considérations sont devenues insuffisantes ; en d'autres termes, qu'on fit à peu près le contraire de ce qui se pratique aujourd'hui.

Quant aux *bonnes notes*, on doit les considérer, non comme moyen d'émulation, mais plutôt comme moyen que l'instituteur doit employer pour se rendre compte de la conduite et des progrès de ses élèves.

M. Boucher dit que l'espoir raisonnable d'obtenir des récompenses est une bonne chose. Il cite des exemples où la vue des récompenses a eu d'heureux effets, et il ajoute que les charges honorifiques, le changement de places sont aussi d'excellents moyens d'émulation. Il conseille aux instituteurs de bien préparer leurs leçons afin de créer de l'intérêt dans leurs classes, et d'attacher beaucoup d'importance à tout ce qu'ils enseignent, pour que leurs élèves soient portés à suivre leur exemple.

M. C. Caron prétend que le système des *bonnes notes* fait perdre beaucoup de temps, et que celui des *bons points* ne peut être en usage que dans une école composée de petits enfants. Il est d'avis que l'émulation doit naître de cette force morale que le maître doit exercer sur ses élèves, et non des récompenses, de quelque nature qu'elles soient, qui ne sont après tout que des moyens factices.

M. Reynolds veut bien que le maître, par la préparation de ses classes et l'intérêt qui devra en résulter dans sa manière d'enseigner, soit la cause de l'émulation chez ses élèves ; mais il ne veut pas que, dans la poursuite de ce but, l'on mette les récompenses de côté.

M. U. E. Archambault est un peu de l'avis de ceux qui veulent que l'émulation chez les élèves provienne du maître. Il ajoute que c'est une belle chose en théorie, mais que, dans la pratique, on s'aperçoit bientôt qu'elle ne donne pas souvent les heureux effets auxquels on doit s'attendre. Il ne voit rien, jusqu'à ce moment, qui puisse remplacer les *bonnes notes* et les *bons points*.

M. Mauffette se prononce en faveur des récompenses.

M. Dorais dit que la préparation des leçons, l'intérêt dans l'enseignement, les paroles d'approbation et d'encouragement à l'adresse des élèves qui semblent faire quelques efforts, les concours, sont autant de moyens d'émulation. Il est d'avis, néanmoins, que dans cette matière, tout doit être laissé au discernement de l'instituteur.

M. l'inspecteur Grondin partage un peu l'opinion de M. l'inspecteur Caron ; il dit que, dans le choix des moyens, on ne doit pas perdre de vue le milieu où l'on enseigne ainsi que le caractère de ceux que l'on est chargé d'instruire.

M. J. Archambault se prononce en faveur de *bonnes notes* et des *examens* comme étant des moyens les plus efficaces de créer de l'émulation dans une école.

M. l'abbé Verreau dit que la question lui paraît épuisée ; il félicite ceux qui ont pris part à la discussion, et notamment M. Demers de l'analyse qu'il a donnée des idées des écrivains et philosophes du 18^e siècle qui ont traité le même sujet. Puis, faisant connaître à l'auditoire ses propres idées sur les moyens de faire naître l'émulation chez les enfants, il s'exprime à peu près en ces termes :

« L'homme n'agit que dans le but d'obtenir une récom-

pense. La récompense n'est pas nuisible : c'est une cause qui doit avoir son effet. La science, la préparation des classes, le don d'enseignement ne suffisent pas toujours pour captiver l'attention des élèves, stimuler leur ardeur. De plus, est-il possible qu'un maître aime également les différentes branches d'instruction qu'il enseigne, et qu'il puisse ainsi communiquer cet amour à ses élèves ? La chose est plus que douteuse. Il faut donc que le maître recherche en dehors de lui-même un mobile qui soutienne l'attention des élèves, qui leur fasse surmonter le dégoût qu'ils éprouvent pour l'étude. Ce mobile, il le trouvera dans le système des *bons points* : car, employé avec sagesse, ce système me semble le moyen le plus juste, le plus efficace pour créer de l'émulation chez les enfants ; c'est aussi celui qui est le plus facile dans son application.

« Il ne faut pas craindre non plus que l'usage des bons points entraîne une perte de temps : tout ce qui peut produire un bien chez l'élève, n'est pas un temps perdu. »

M. le président met ensuite la question aux voix, et la majorité des membres de la conférence adopte la conclusion suivante :

« Les moyens de créer de l'émulation dans une école doivent provenir surtout de l'ascendant que le maître doit exercer sur ses élèves, du soin qu'il doit apporter à préparer ses classes, et de l'intérêt qu'il doit s'efforcer de répandre dans son enseignement ; mais, d'un autre côté, il ne faut pas rejeter les récompenses, de quelque nature qu'elles puissent être, attendu que, dans les mains d'un instituteur habile, elles peuvent devenir un puissant moyen d'émulation. »

Cette discussion est suivie de la lecture d'une *Circulaire* par M. l'inspecteur Caron.

Le but principal de cette circulaire est de rappeler aux instituteurs et aux institutrices qui enseignent dans le district d'inspection de M. Caron les devoirs sérieux et multiples de leur état.

L'auteur, en développant l'influence respective qu'exerce l'éducation et l'instruction sur le caractère de l'homme, n'hésite pas à placer l'éducation bien au-dessus de l'instruction. Et c'est avec raison : car, si d'un côté, l'instruction donne à l'homme des connaissances, pourvoit son intelligence, fait de lui un savant : d'un autre côté, c'est le rôle exclusif de l'éducation, de faire de l'homme un être social, un homme enfin dans la véritable acception de ce mot.

M. Caron parle aussi des rapports des instituteurs avec les parents des enfants et avec les enfants eux-mêmes ; indique aux instituteurs les moyens de créer de l'émulation chez leurs élèves, et de gagner leur amour et leur confiance, trois choses qu'il regarde comme tout à fait nécessaires au succès de toute école. En somme, cette circulaire renferme des conseils très sages et très pratiques, il n'y a nul doute que, étudiée par ceux à qui elle est adressée, elle ne produise d'heureux résultats.

Proposé par M. U. E. Archambault, secondé par M. McKay :

« Que M. le secrétaire reçoive instruction de transmettre les sentiments de cordiales sympathies de cette association au supérieur du collège Masson, à l'occasion du désastreux incendie qui vient de réduire en cendres l'une de nos institutions les plus utiles au pays. »

Unanimentement adopté.

Proposé par M. Mauffette, secondé par M. Dozois :

« Qu'un vote de condoléance soit, au nom de cette association, transmis à la dame de feu F. Labrèche, instituteur, à l'occasion du malheur qui vient de la frapper dans ses affections les plus chères, la perte prématurée de son époux. »

Unanimentement adopté.

Proposé par M. U. E. Archambault, secondé par M. Boudrias :

"Qu'un comité composé de M. l'abbé Verreau, de MM. Lacroix, Cassegrain, McKay, du moteur et du second, avec pouvoir de s'adjoindre d'autres personnes, soit chargé d'étudier nos lois d'éducation, et de faire toutes les suggestions qu'il croira convenable pour le meilleur fonctionnement de la loi, ainsi que pour les améliorations qu'il serait désirable de voir s'introduire dans nos écoles."

Unanimentement adopté.

Proposé par M. Demers, secondé par M. Dorais :

"Que M. le secrétaire soit prié de demander l'insertion de la lecture de M. McKay dans le *Journal of Education*, et qu'une copie de cette même lecture soit expédiée à la rédaction du *Journal de l'Instruction publique*, avec prière de la traduire et de l'insérer dans les colonnes de ce journal."

Unanimentement adopté.

Proposé par M. Boudrias, secondé par M. U. E. Archambault :

"Qu'une copie de la circulaire de M. l'inspecteur Caron soit transmise à l'Association, afin que M. le secrétaire puisse en faire des extraits."

Unanimentement adopté.

M. J. O. Cassegrain, secondé M. D. Boudrias, propose, et il est unanimentement résolu :

"1o. Que des remerciements soient votés à M. Oscar Dunn, pour l'intérêt qu'il a témoigné aux instituteurs dans l'*Opinion Publique* ;

"2o. Que des remerciements soient aussi votés aux journaux qui ont reproduit le travail de M. Dunn ;

"3o. Qu'à la prochaine conférence, ces résolutions et le travail qui les a provoquées soient communiqués à tous les instituteurs."

Le rapport du comité chargé "de tracer un plan d'études où seraient précisées et limitées les matières à enseigner dans les écoles élémentaires et les écoles modèles," sera discuté à la prochaine conférence.

Le sujet suivant sera aussi offert à la discussion :

"Quels moyens doit employer l'instituteur pour habituer les enfants à raisonner ce qu'ils font et ce qu'ils apprennent ?"

Et la séance s'ajourne au 27 mai prochain, à 7½ h. P. M.

J. O. CASSEGRAIN,

Secrétaire.

Bulletin Bibliographique.

LE PREMIER LIVRE DES ENFANTS, ou *Méthode rationnelle de lecture*, par J.-B. Cloutier, de l'école normale Laval. 72 pages in-18 ; Québec, A. Côté et Cie.

Nous avons parcouru ce petit ouvrage que M. Cloutier a eu l'obligeance de nous adresser. Le but de l'auteur est d'aplanir les difficultés que rencontre l'enfant dans l'étude des premiers principes de la lecture. Ces difficultés sont principalement :

1o. L'ennui que l'enfant éprouve d'être cloué sur un banc, pendant de longues heures, après la courte leçon qu'il reçoit chaque jour à l'école ;

2o. La longue série de syllabes qu'il doit parcourir avant d'arriver à réunir deux ou plusieurs sons ensemble, pour en former un mot intelligible ;

3o. L'anomalie qu'il y a dans la langue française entre certaines combinaisons de lettres et le son réel qu'elles doivent avoir.

Nous avons toujours été en faveur de tout ce qui tend à simplifier l'enseignement et à rendre à l'enfant le travail plus facile et moins ennuyeux. Aussi applaudissons-nous de tout cœur à l'effort que M. Cloutier vient de tenter dans ce sens. Il a fait lui-même l'essai de sa méthode et s'en déclare très-satisfait.

Nous pourrions en parler avec plus de compétence quand nous aurons eu occasion, par nous-même, d'apprécier ses résultats.

—*Contre-poison, faussetés, erreurs, impostures, blasphèmes de l'apostolatinisme*. Dialogue sur l'Eucharistie, par A. Villeneuve, prêtre. 40 pages in-12. Ce dialogue est le second de la série que M. Villeneuve a l'intention de publier. Le premier dialogue s'est vendu à 35,000 exemplaires, et toute la série sera reçue avec une faveur dont on n'a pas eu d'exemple jusqu'ici, dans ce pays.

Bulletin des publications nouvelles.

Le Canada musical.—Nous saluons avec plaisir la réapparition de ce journal édité par M. Adélaïde Boucher, à Montréal. M. Boucher, maître de chapelle à l'église du Gesù, est un de ceux qui ont fait le plus pour répandre au Canada le goût de la bonne musique. Il écrit d'une manière élégante et traite son sujet avec une parfaite compétence. Nous souhaitons à son journal un encouragement qu'il mérite à plus d'un titre.

Revue mensuelle.

La saison d'été s'ouvre sous l'aspect le plus défavorable. Le commerce est paralysé, les usines chôment et l'argent manque partout. La classe ouvrière reste forcément inactive et verra bientôt, après la gêne, la misère s'asseoir à sa porte. Voilà déjà un des résultats des grèves des dernières années. Les exigences des grévistes vont toujours en augmentant jusqu'au jour où le manufacturier, ne pouvant plus supporter la pression, ferme son usine. C'est l'histoire du rat qui ronge le bordage du navire qui le porte. Seulement, le rat a assez d'instinct pour s'arrêter à temps et laisser, entre lui et la mort, une épaisseur suffisante. Les grévistes percent de part en part : le vaisseau sombre et les voilà à l'eau ; tant mieux pour ceux qui savent nager.

Toute sombre que soit ici la situation, elle n'est pas, cependant, aussi désespérée qu'aux Etats-Unis, où nos compatriotes périssent littéralement de faim. Aussi reviennent-ils en grand nombre au pays, ceux, du moins, qui peuvent payer leur passage. Pour comble de malheur, les incendies sont venus semer leurs ruines désolantes sur le passage de ces pauvres victimes déjà si éprouvées. A Springfield, Mass., l'élément destructeur a fait d'immenses ravages. Mais c'est surtout sur nos compatriotes d'Holyoke que le malheur est venu s'abattre avec plus de force. Le 27 mai dernier, leur église, remplie de fidèles a pris feu pendant l'office du soir. 83 personnes y ont perdu la vie et 27 autres ont été plus ou moins blessées. Voici quelques détails empruntés au *Courrier des Etats-Unis*, sur cette terrible catastrophe :

"Les derniers détails reçus sur l'incendie de l'église d'Holyoke ne font que confirmer, qu'aggraver même, l'étendue du désastre, car plusieurs des personnes que l'on croyait peu grièvement brûlées le sont mortellement, et le nombre des victimes atteindra cent ou à peu près. De la multitude d'incidents signalés par le télégraphe nous détachons les suivants :

Jos Richards avait saisi sa femme à bras le corps et touchait presque à la porte de sortie quand des débris incandescent vinrent le frapper au visage et l'aveugler pour quelques secondes. Pendant ce temps la pression de la foule affolée lui fit lâcher sa femme et le poussa lui-même dehors, où il arriva grièvement brûlé. Le surlendemain, il a retrouvé à la Morgue le corps de sa femme, tellement calciné qu'il ne l'a reconnue qu'à la bague qu'elle avait au doigt.

Le jour de la calamité, l'organiste ordinaire était remplacé par Mlle. Ida Meunier. Son fiancé, qui était à l'église, s'enfuit dans le premier moment de panique, mais revient presque aussitôt pour essayer de sauver la jeune fille. Tous deux ont été asphyxiés.

Dans la tribune était un homme qui, grâce à sa présence d'esprit, a sauvé sa femme et ses quatre enfants en les descendant successivement par une fenêtre. Il s'est aussi sauvé lui-même par la même voie.

Un tailleur de pierres, dont les parents étaient à l'église, est accouru du dehors pour les sauver. Il s'est fait hisser sur une fenêtre par des spectateurs, et il a arraché trois personnes à une mort imminente.

Une dame Marie Roberts, mariée depuis une semaine, a été brûlée vive pendant que son mari, assis à quelques pas d'elle, était enlevé et sauvé malgré lui par le pompier John Lynch.

Un Canadien-Français, Lepreux, arrivé tout récemment à Holyoke a pris sa femme entre ses bras et fait des efforts surhumains pour la sauver, mais la pression de la cohue a rendu son dévouement inutile. Ces époux étaient encore étroitement enlacés quand on a retrouvé leurs corps.

Boulangier était en train de s'élancer par une fenêtre quand il a été retenu par la masse de ceux qui se pressaient derrière lui. Il a été brûlé dans cette position, la moitié du corps en dehors de l'église, l'autre moitié en dedans.

Mais il est inutile de s'appesantir plus longuement sur ces épisodes navrants. Une si terrible catastrophe sera-t-elle du moins une leçon pour l'avenir ? Prendra-t-on plus de précautions pour prévenir les incendies dans les églises et surtout pour en rendre facile la

véritable évacuation en cas de danger? Telle est la question que se posent tous les journaux. L'expérience du passé donne malheureusement lieu de craindre que le drame de Holyoke ne sera pas mis mieux à profit que ceux qui l'ont précédé.

Quarante-huit des victimes ont été enterrées samedi dans le nouveau cimetière catholique du Granby road. Le service funèbre a été célébré par le révérend Gar-Guier, de Springfield, dans une église en cours de construction à une petite distance de celle détruite par le feu et qu'elle devait remplacer. L'estrade de planches préparée pour recevoir les cercueils pendant la solennité a fait entendre à un certain moment un craquement qui a failli causer une nouvelle panique. Plusieurs dames se sont trouvées mal. Mais l'assistance a été vite rassurée et l'ordre s'est rétabli dès qu'on a vu qu'il n'y avait pas d'accident. Le craquement avait été occasionné par le poids des cercueils, sous lequel quelques planches avaient fléchi. Le sermon a été prononcé en français par le révérend Primeau, de Worcester dont les paroles émues ont fait couler des larmes de tous les yeux. Une foule immense et recueillie a accompagné les restes des quarante-huit victimes jusqu'à leur dernière demeure. Conformément à la requête que le maire avait adressée au peuple par proclamations toutes les affaires ont été suspendues et tous les magasins fermés, pendant le service. Presque toute la population de Holyoke, catholiques et protestants, Canadiens-Français, Irlandais, Américains, Allemands, a témoigné par son attitude que toutes les dissidences de culte et de nationalité s'effacent en présence d'une calamité publique. La journée de samedi a été une journée de deuil général à Holyoke.

Notre confrère, au sujet des précautions à prendre pour rendre plus facile, en cas de danger, l'évacuation des églises, fait une remarque qui nous paraît un peu trop générale. Nous savons que dans les endroits nouveaux où le manque de ressources force les habitants à se servir temporairement, pour les cérémonies religieuses, d'édifices peu appropriés à cet objet, les règles qu'exige la prudence ne peuvent pas toujours être suivies; mais dans les circonstances ordinaires, depuis surtout la passation de la loi qui se rapporte à cette matière, il faut avouer que nos églises sont construites et disposées dans les meilleures conditions possibles pour sauvegarder la vie des fidèles en cas d'incendie ou d'autre accident.

La gêne qui règne chez nos voisins ne les empêche pas cependant, de s'agiter et de se préparer en vue des prochaines élections présidentielles. A ce propos, le président Grant a écrit une lettre qui fait en ce moment le tour de la presse et subit de toutes parts des commentaires qu'il est impossible, avec la meilleure volonté du monde, de considérer comme flatteurs. Il déclare "qu'il n'a pas l'intention de se présenter pour le troisième terme, à moins que des circonstances impérieuses ne l'obligent à accepter une fois encore ce terrible fardeau."

Tout le monde est persuadé que le fardeau n'est pas si terrible que cela et que M. Grant, au fond, serait enchanté qu'on lui fit une douce violence. En somme, l'opinion publique et ses amis mêmes paraissent tout-à-fait opposés à une réélection. M. Grant en sera donc probablement quitte pour rentrer dans la vie privée. Du reste la partialité dont il a fait preuve dans les dernières guerres civiles du Sud réclame fortement cette démarche prudente de sa part.

Nous regrettons d'avoir à inscrire, pour ce mois, dans notre bulletin nécrologique, les noms de M. James Prendergast, du lieutenant-gouverneur Crawford, de Madame Chauveau, dont nous annonçons ailleurs le décès, et du révérend Joseph Aubry.

M. James Prendergast était coroner du district de Québec et commissaire des incendies. Il avait d'abord exercé avec beaucoup de succès la profession d'avocat, de laquelle les circonstances l'ont plus tard éloigné. C'était une tête forte et un riche cœur. Il possédait des aptitudes étonnantes et pouvait se faire remarquer dans toutes les carrières; mais il avait avec cela une modestie qui lui faisait fuir constamment les occasions dans lesquelles il aurait pu briller; il avait surtout, il faut bien le dire, un peu de cette inconstance que l'on rencontre souvent chez ceux que la Providence a trop richement doués. Sa main n'avait pas achevé un travail, que son imagination féconde en avait déjà commencé un autre. Esprit délicat, nature d'artiste et pleine de généreux instincts, il a consacré au bonheur de son foyer domestique les trésors d'une intelligence qui aurait pu attirer sur lui l'admiration de ses compatriotes. Personne ne pourra lui reprocher son choix. Dans ses moments de loisirs, il s'occupait, cependant, à perfectionner une foule d'inventions utiles; et, tout dernièrement encore, il avait fait une découverte qui sera peut-être plus tard considérée comme l'une des plus importantes de ce siècle et qui amènera, si quelque savant la poursuit, une révolution complète dans le système du chauffage des machines à vapeur. Malheureusement il emporte dans la tombe beaucoup de formules importantes qu'il n'avait pas eu la prévoyance de fixer sur le papier. Une grande partie de ce qu'il avait fait sera à recommencer, et peut-être qu'un jour, un autre recueillera l'honneur qui devait échoir à ce modeste mais habile travailleur.

M. Prendergast n'avait que 44 ans, et laissa, pour le pleurer, une nombreuse famille. Il est mort le 6 mai.

Le lieutenant-gouverneur Crawford est mort le 13 mai. Voici quelques détails que nous empruntons sur ce sujet à un journal de Montréal:

"M. John Crawford, lieutenant-gouverneur d'Ontario, dont nous annonçons la mort, hier, était fils de feu. Geo. Crawford, sénateur. Il est né en Irlande en 1817.

M. Crawford émigra jeune en Canada en 1839, et fut honoré du titre de *Conseil de la Reine* en 1867.

Son entrée dans la vie publique date des élections générales de 1861 où il fut élu pour Toronto-Est. Défait en 1863, il remporta la victoire à South-Leed en 1867 et à Toronto-Ouest en 1872.

Sur la scène parlementaire comme au barreau, M. Crawford jouait le rôle d'un homme distingué. Sa modération et son esprit dépouillé de tous préjugés le rendaient très-populaire. Il avait épousé Mlle. Sherwood, fille de feu l'hon. juge Sherwood.

En novembre 1873, il fut nommé lieutenant-gouverneur d'Ontario, la veille de la démission du cabinet McDonald."

Le révérend Joseph Aubry, décédé le 28 mai dernier, était né à Saint-Roch de Montréal, le 28 mai 1796. Ordonné prêtre en 1820, il fut professeur au séminaire de Québec et devint directeur du grand séminaire. En 1857 il fut agrégé au séminaire de Sainte-Thérèse, à titre de professeur de théologie. M. Aubry a été un ami intelligent et zélé de toutes les œuvres qui se rattachent à l'instruction de la jeunesse, et son nom sera longtemps honoré parmi ceux qui travaillent pour cette grande et noble cause.

Nous accomplissons maintenant la promesse que nous avons faite de donner quelques détails biographiques sur le supérieur général des frères de la doctrine chrétienne, le frère Jean-Olympe, décédé à Paris, le 20 avril dernier:

"Le frère Jean-Olympe portait, dans le monde, le nom de Just Paget. Il était fort populaire en France, où on l'appelait "le frère Olympe." Il était d'une taille au-dessus de la moyenne et tout révélait dans sa personne une nature vigoureuse. Il était à la fois très-croyant et très-tolérant. Comme son prédécesseur le frère Philippe, il savait allier la douceur à la gravité.

Né en Franche-Comté, le frère Olympe a débuté à Lyon dans la carrière de l'enseignement, et de degré en degré, il était devenu directeur de l'école normale, la plus importante de toutes après celle de Paris. Il fut ensuite chargé en 1850, de créer les écoles de Franche-Comté, puis en 1860, il fut nommé assistant du supérieur-général, dont il devint le plus dévoué collaborateur. C'est lui qui organisa la plupart des écoles lointaines d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, véritables expéditions pour lesquelles il sut choisir un personnel d'un dévouement et d'une énergie à toute épreuve.

Quand vint la guerre franco-prussienne, il fut envoyé à Metz, puis en Alsace, en Lorraine et en Champagne où il fut chargé de l'organisation des secours aux blessés. C'était une mission qui exigeait à la fois de grandes qualités d'administrateur, une charité inépuisable et un patriotisme ardent. Le frère Philippe, qui lui avait donné ce poste d'honneur, fit de grands éloges de la façon dont le frère Olympe l'occupait.

Dans un article qu'il a publié dans le *Figaro* du 14 avril 1874, M. Alfred Aulnay, après avoir parlé de l'élection du frère Olympe au poste de supérieur-général, ajoute:

"On sait jusqu'à quel point les frères pratiquent l'égalité. Rien ne distingue le supérieur-général du plus humble de ses collègues. C'est donc avec une résignation toute chrétienne que le frère Olympe a accepté la succession du frère Philippe, dont plus que personne il connaît la lourde responsabilité."

Le frère Jean-Olympe était âgé de 67 ans et était supérieur des frères depuis le 9 avril 1874."

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Dans une école de mendiants, à Londres.—Il est dimanche soir. Je retourne d'une promenade au "Hydepark" par la "City" et j'entre dans une rue de traverse, solitaire et peu éclairée. J'entends du bruit, et à côté de moi s'ouvre une porte. De la porte sort un garçon, couvert de haillons. A l'intérieur de la maison résonne un chant d'enfant monotone. Je m'arrête un instant et examine la maison. Ce n'est pas un bâtiment d'école et non plus une chapelle; cela me fait l'effet d'un théâtre. Je suis curieux de savoir ce qui se passe là et j'y entre.

Je descends un escalier étroit ; une porte s'ouvre, et devant moi se trouve une image de misère et de malheur. Je me trouve dans une école de mendiants.

Sur les bancs sont assis les jeunes vagabonds de la grande ville. L'espace est partagé en deux divisions. En avant une troupe de 50 enfants en-dessous de 6 ans. D'une hauteur, l'instituteur regarde ses élèves. Un triste sentiment s'empare de nous, quand nous regardons ces pauvres petits, dont le tendre corps est très-imparfaitement couvert de haillons. La plus grande partie de ces enfants n'a pas de berceau, pas d'habitation ; la rue est leur demeure ; ils n'ont connu ni leur mère ni son amour. Ils sont nés sous le pâle soleil de Londres et Dieu seul sait comment ils y sont restés jusqu'à ce jour. Le défaut de nourriture et d'habillement a brisé beaucoup de ces jeunes vies, et demain peut-être, l'un ou l'autre sera appelé à un meilleur monde. Mais qu'est-ce que cela fait à Londres ? Il y aura un enfant de moins, et puis... c'est tout. De pareilles idées vous maltraitent, et vous vous détournez de ces enfants.

Autre chose vous attend dans la seconde division. Il y a là des filles en six groupes avec une institutrice au milieu de chaque groupe. Le premier groupe compte des enfants de 7 à 10 ans, le dernier des filles de 16 à 20 ans. Vous vous arrêtez involontairement au dernier groupe. Devant vous se trouvent les répudiées du genre humain. Sur la figure de ces filles vous lisez les traces des plus grandes extravagances. Vous savez, que la séduction seule a flétri ces lèvres et détruit l'éclat de ces yeux. Vous entendez leurs voix brutales, leur grossière raillerie, leur rire stupide.

Vous allez de l'une partie de la chambre à l'autre. L'instituteur vient auprès de vous, et vous demande de faire attention à vos poches. Je m'arrête au premier groupe et j'écoute un instant l'instruction. L'instituteur explique à une troupe de 30 garçons malhonnêtes, au regard stupide, la parabole du semeur. Quelques garçons rient, d'autres se poussent ; une petite partie seulement écoute attentivement.

C'est avec peine que l'instituteur obtient de temps en temps une réponse. La patience de l'instituteur ne connaît pas de bornes ; il finit l'explication de la parabole nonobstant la résistance, que lui présente son ingrat auditoire, par le rire, les coups de sifflets et le bruit des pieds.

Au dernier groupe de cette division, on voit des jeunes gens de 18 à 20 ans, tous en habits de mendiants. Votre regard repose avec étonnement sur un homme qui a au moins 40 ans. Il est d'une taille herculéenne ; sa tête est penchée en avant, l'expression de sa figure est sombre et effrayante. Il est, comme l'instituteur me le communiquait plus tard, un des élèves les plus zélés, les plus actifs, et un des plus adroits voleurs de Londres.

A 8 heures, l'instituteur en chef commande le silence. Ce n'est pas une besogne facile pour 100 à 150 élèves de cette espèce. Il attend patiemment jusqu'à ce que le dernier soit étouffé, jusqu'à ce que le dernier chuchotement soit fini. Alors il adresse quelques paroles d'adieu aux jeunes gens, dont certainement la plus grande partie ne reviendra plus. Pour la clôture on chante et l'on prie. Quelques-uns, qui ont le bonheur de posséder des parents, retournent chez eux ; d'autres vont à un asile de pauvres, où ils sont logés pendant la nuit ; mais la majorité va à la rue chercher une pierre pour y reposer la tête fatiguée. D'autres se rendent à leur travail ? — Quelle occupation peuvent avoir ces enfants errants ? L'avis d'un inspecteur d'école nous donne à peu près l'explication suivante : " A 8 heures, les personnes sortent de l'église. Aux portes des églises se trouvent des enfants qui mendient et volent ce qu'ils peuvent."

Vous me demandez : " Quel attrait l'école peut-elle avoir pour de pareilles gens, et quels moyens emploie-t-on pour les réunir ? " Douceur, patience et philanthropie sont les seuls moyens employés. Les instituteurs appartiennent à la principale société de Londres. Volontairement et gratuitement, ils consacrent leurs loisirs aux enfants pauvres. Ils agissent avec tant de douceur, répondent à chaque méchanceté par tant de bonté et de patience, qu'ils obtiennent finalement le grand dévouement de leurs élèves. Des milliers d'exemples démontrent combien de bonnes œuvres ont été réalisées sur ce terrain par la générosité, le dévouement, la magnanimité des Anglais.

Vous me demanderez finalement quel est le but de ces écoles ? Il consiste en ceci : éclairer l'esprit opprimé de ces enfants, et leur donner, sinon une parfaite connaissance, du moins une faible idée de ce qui est grand et beau. Négligés de corps, de cœur et d'esprit, ils sont à l'école des mendiants. On leur y adresse amicalement la parole. C'est peut-être la première fois de leur vie qu'ils savent ce que c'est que la tendresse, l'affection, et sentent qu'ils ont un cœur. S'ils sont bons et attentifs, on leur donne une carte bleue. Dès qu'ils ont 12 de ces cartes, ils en reçoivent une blanche en échange. Et 12 cartes blanches donnent droit à un cadeau consistant en un habit quelconque.

Nous ne prétendons pas que l'enseignement proprement dit donne ici de brillants résultats, mais le plus souvent on réussit à éclairer quelque peu le cœur et l'esprit de ces enfants. Du moins on leur montre qu'ils sont hommes, qu'on leur porte intérêt, qu'ils ne sont pas entièrement abandonnés et oubliés. Et ce n'est pas le seul fruit

d'un pareil dévouement. Beaucoup viennent, en versant des larmes, prier leur instituteur de leur indiquer le chemin, pour devenir bons et estimés.—*Het Schoolblad.*

ANNONCES.

CARTES

DE LA

Province de Québec.

Le département de l'instruction publique a encore en sa possession un grand nombre de cartes de la province de Québec, par M. Eugène Taché. Ces cartes, vernies et montées, se vendent \$2.50.

Grammaire de Lhmoond

entièrement revue, corrigée et augmentée par

J. B. CLOUTIER

de l'école normale-Laval.

"DEVOIRS GRAMMATICAUX"

GRADUÉS,

PAR LE MÊME.

Ces deux livres, approuvés par le Conseil de l'instruction publique, introduits au séminaire de Québec, à l'école modèle-Laval et dans plusieurs des principales institutions du pays, sont en vente chez tous les libraires de cette ville et chez M. PAYETTE à Montréal.

PRIX DE LA GRAMMAIRE : { \$1.20 la douzaine.
\$0.12 l'exempl.—en détail.
PRIX DES DEVOIRS GRAMMATICAUX : { \$1.50 la douzaine.
\$0.15 l'exemplaire—en détail

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

—DE LA—

PROVINCE DE QUÉBEC.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE est publié sous la direction du ministre de l'instruction publique et paraît le 15 de chaque MOIS.

Conditions d'abonnement.....\$1.00 PAR AN.
Pour les instituteurs..... 0.50 " "

TARIF DES ANNONCES.

1re insertion, par ligne.....\$0.07
Insertions subséquentes, par ligne..... 0.02

Les annonces d'instituteurs sollicitant un emploi, sont insérées gratuitement.
On ne reçoit que les annonces ayant trait à l'éducation, aux sciences et aux arts.

Adresser : *Journal de l'instruction publique*, Québec.—Affranchir

Imprimerie de Léger Brousseau, 7, rue Buade, Québec.